

TIZI-OUZOU



## La galère des voyageurs

Lire en page 9

COOPÉRATION ALGÉRO-AMÉRICAINÉ

## Des douaniers formés à détecter les faux documents de voyage

Lire en page 5

ISSN : 1112-7449

# MIDI



*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1371 Mercredi 14 septembre 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

POSITION FINANCIÈRE EXTÉRIEURE DE L'ALGÉRIE

## La consolidation se poursuit, selon Laksaci

Page 7

AUDIOVISUEL ET PRESSE ÉCRITE

# UNE NOUVELLE ÈRE



PAGE 3

UNE ACTIVITÉ QUI S'EST DÉVELOPPÉE À GRANDE ÉCHELLE SELON LES EXPERTS



## Drogue, cocaïne et armes dans le Sahel

Page 5

GRUPE ALGÉRIE TÉLÉCOM

## Le client au centre des préoccupations

Page 5

## Repères

120

écoles primaires sur les 400 que compte la wilaya de Tébessa ont été étrennés, à l'entame de la rentrée scolaire 2011-2012, la formule de vacation continue.

17

personnes ont été tuées lundi lors d'opérations menées par les forces de sécurité syriennes à Hama, dans le centre de la Syrie, a indiqué l'Observatoire syrien des droits de l'Homme.

06

personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées dans des affrontements survenus dimanche entre forces de sécurité et une foule en colère dans l'Etat de Tamil Nadu, dans le sud de l'Inde.

## Les enseignants s'«informatisent»



Plus de 20.000 enseignants ont bénéficié, ces dernières années, au niveau national, d'une formation en informatique dans le cadre de la formation continue, a indiqué à Boumerdès le ministre de l'Education nationale, M. Boubekur Benbouzid. Le ministre, qui a fourni cette indication en visitant une salle d'informatique au nouveau lycée de Tidjellabine, a précisé que les enseignants formés dans cette nouvelle technologie de communication sont appelés à "encadrer les futurs classes préparatoires du brevet informatique et du Bac informatique". En visitant le collège d'enseignement moyen Aissat-Idir de la ville de Boumerdès, le ministre a insisté sur "l'importance de mettre, dans de meilleurs délais, le livre scolaire à la disposition des apprenants des trois paliers, afin de leur permettre de faire un bon cheminement scolaire".

Dans la commune de Tidjellabine, le ministre a inauguré un lycée de type 1.000 places avec un internat d'une capacité de 300 lits, destiné à accueillir, pour cette édition scolaire, les élèves de 1er et 2e années secondaires. Sur ce site, M. Benbouzid a réitéré "la disponibilité de l'Etat à améliorer les conditions de travail des enseignants et à fournir tous les moyens logistiques nécessaires pour un bon rendement

pédagogique".

## SOS : Ecoles cherche élèves

La rentrée scolaire à travers la wilaya de Tizi-Ouzou s'est singularisée par la fermeture de pas moins de 46 écoles primaires pour cause de "manque d'effectifs", a annoncé le directeur local de l'Education.

«Ce manque d'élèves scolarisables, accusé notamment en zones rurales, s'explique par l'exode rural et la baisse de natalité», a indiqué M. Khelladi Noureddine, lors d'une conférence de presse consacrée à l'évaluation de la rentrée scolaire. Il a relevé également l'existence de "divisions pédagogiques fonctionnant, pour la même cause évoquée, avec un effectif de 11 élèves seulement comme c'est le cas, à titre illustratif, à l'école primaire Boumessaoud d'Azeffoun, alors qu'une autre école du village Tinkicht (Azazga) ne compte que neuf (9) élèves".

Sur ce nombre d'écoles primaires fermées, 13 sont localisées dans la daïra d'Azeffoun, six à Bouzguène et deux à Béni Yenni, au moment où le reste est ventilé sur des zones éparses enclavées de la wilaya.

En matière d'encadrement pédagogique, la wilaya compte, à cette présente rentrée des classes, un "surnombre" d'enseignants de l'ordre de 120 postes pour le primaire, 50 pour le moyen et 60 pour le secondaire. Ces derniers sont versés dans l'enseignement informatique, alors que le surplus d'enseignants du primaire est employé à titre de suppléants, a ajouté M. Khelladi.



## Le directeur du centre régional de Sonelgaz de Tébessa écroulé

Le directeur du centre régional de l'entreprise Sonelgaz de Tébessa a été incarcéré, dimanche soir, sous le chef d'inculpation de "corruption", a indiqué lundi une source sécuritaire. L'accusé a été arrêté en "flagrant délit", au moment même où il s'apprêtait à empocher une somme d'un million de dinars de la part d'un entrepreneur de la région à qui ce responsable avait réclamé cette somme pour l'attribution d'un marché, a fait savoir cette source. Une souricière, tendue au responsable régional de Sonelgaz à la suite d'une plainte déposée par l'entrepreneur en question, a permis ce "flagrant délit", a-t-on encore précisé.

Dixit



## Louiza Hanoune

«La position de l'Algérie sur la crise en Libye est claire comme de l'eau de roche et consiste en la non-ingérence dans les affaires internes des pays et en une solution politique. La reconnaissance du Conseil national de transition en Libye (CNT) équivaldrait à avaliser les coups d'Etat internationaux. Il ne fait pas l'ombre d'un doute que le but de la guerre menée par l'OTAN est le pillage des richesses du peuple libyen" et écartant l'idée de la "révolte d'un peuple en quête de démocratie. Nous n'avons pas vu le peuple libyen défilé dans les rues contrairement aux autres révolutions arabes. De ce fait, on ne peut parler de révolte en Libye.»

## De la mer à la prison !



Neuf candidats à l'émigration clandestine ont été écroués lundi à l'issue de leur présentation devant le procureur de la République près le tribunal d'Ain El-Turck, indique une source judiciaire.

Les prévenus avaient été interceptés samedi

dernier par les gardes-côtes à proximité des îles Habibas, au large de la côte Est d'Oran, alors que leur embarcation allait à la dérive suite à une panne de moteur, a-t-on indiqué de même source.

Les mis en cause, dont l'âge varie entre 18 et 25 ans, avaient pris le départ vingt heures auparavant à partir de la plage de Bouzedjar, dans la wilaya de Ain Témouchent, a-t-on également signalé.

## La terre a bougé à Batna

Un tremblement de terre de magnitude 3,1 a eu lieu lundi à 20h 02mn (heure locale) dans la wilaya de Batna, annonce le Centre de Recherche en Astronomie Astrophysique et Geophysique (CRAAG).

L'épicentre de ce séisme a été localisé à 13 km au nord-ouest de Merouana, précise le CRAAG dans un communiqué.

## Un puissant ordinateur au profit de la médecine



Un puissant ordinateur conçu par IBM (International Business Machines) et doté de capacités de calcul exceptionnelles, sera mis au profit de la médecine pour contribuer dans le processus de décision des médecins, ont rapporté des médias.

Baptisé Watson, ce super ordinateur se chargera d'exécuter une application commerciale mise au point par IBM en collaboration avec un groupe privé d'assurance maladie WellPoint, indique un communiqué commun publié par ses deux entreprises.

«La capacité de Watson à analyser le langage humain et à évaluer rapidement un grand nombre d'informations pour proposer des solutions adaptées à la situation d'un patient peut aider les décisionnaires, comme les médecins et les infirmières», à choisir le meilleur traitement, précise le texte.

Cette machine constituera ainsi "un puissant outil dans le processus de décision des médecins", soutiennent les deux entreprises.

Watson, dont le nom lui a été donné en hommage au cofondateur d'IBM Thomas Watson, peut donner une réponse à un problème en quelques secondes après avoir passé au crible quelque 200 millions de pages d'informations. Il devrait être opérationnel dans des cliniques pilotes début 2012.

AUDIOVISUEL ET PRESSE ÉCRITE

## Une nouvelle ère

*Le projet de loi organique relative à l'information, adopté avant-hier en Conseil des ministres, sonne manifestement le glas d'une époque et ouvre la voie, par conséquent, à une nouvelle ère.*

PAR KAMAL HAMED

**E**n effet, ce projet, longtemps en gestation, comporte plusieurs nouveautés dont la plus importante est, incontestablement, celle relative à la consécration de l'ouverture du champ audiovisuel au capital privé. Le monopole qu'exerce l'Etat depuis l'indépendance du pays prendra, ainsi, fin dès l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions de cette loi organique. Le Conseil des ministres répond, ainsi, favorablement à une vieille revendication formulée non seulement par les professionnels des médias, mais aussi par la classe politique. Selon le communiqué rendu public par le Conseil des ministres, à l'issue de sa réunion qui a duré deux jours de suite, l'ouverture de l'activité audiovisuelle est proposée dans le projet de loi sur la base d'une «convention qui sera conclue entre la société algérienne de droit privé concernée et une autorité de régulation de l'audiovisuel, validée par une autorisation délivrée par les pouvoirs publics». Ainsi donc, si ce projet de loi prévoit l'institution d'une autorité de régulation, il ne souffle mot ni sur ses prérogatives ni sur sa composante. Cela sera, sans doute aucun, explicité par un autre texte de loi. Car, dans son communiqué, le Conseil des ministres annonce



Le monopole de l'ENTV prend fin avec la nouvelle loi adoptée.

aussi l'élaboration d'une loi spécifique à l'audiovisuel qui «viendra compléter la régulation dans ce domaine». Aucune date n'est, cependant, avancée pour la promulgation de cette nouvelle loi. Ainsi donc, les opérateurs et les professionnels des médias lourds désirant investir ce créneau devront certainement être soumis à un cahier des charges auquel ils devront se conformer avant d'espérer décrocher l'autorisation devant leur permettre d'activer en toute liberté. Mais qu'à cela ne tienne, puisque l'essentiel c'est la levée du monopole qu'exerce jusque-là la Télévision nationale ainsi que les radios publiques. Un monopole qui, cela est le cas, notamment, pour la télévision, n'a fait que consacrer la médiocrité et détourner l'écrasante majorité des téléspectateurs de l'ENTV et ce, au grand bénéfice des chaînes satellitaires étrangères dont l'audimat en Algérie n'a cessé d'aller croissant au fil des ans. Il

est vrai que l'ENTV est restée presque hermétiquement fermée au débat contradictoire puisque les voix discordantes ne sont pas admises à l'antenne, du moins très rarement et de manière épisodique seulement. Pour ce qui est de la presse écrite, le projet de loi comporte aussi quelques nouveautés et non des moindres, il faut le dire, puisque le pouvoir de l'administration dans l'octroi des agréments a été annulé. En effet, note le communiqué du Conseil des ministres, «l'agrément ainsi que toute question relative aux publications de presse relèvent à l'avenir de la responsabilité d'une autorité de régulation de la presse écrite». Jusque-là, et contrairement aux dispositions de la loi toujours en vigueur, c'était le parcours du combattant pour tous les professionnels désirant créer un journal, car ils devaient errer d'une administration à une autre. Depuis plus de dix ans, aucun agrément n'a été accordé par les pouvoirs publics alors que des dizaines de demandes «croupissent» dans les tiroirs des différentes administrations. Il est dès lors certain que la scène médiatique connaîtra, dès l'entrée en vigueur de ce nouveau texte, une floraison de titres de la

presse écrite. Cette autorité de régulation de la presse écrite sera composée, pour moitié, par des professionnels sur la base d'un choix de la corporation de la presse, alors que la deuxième moitié sera nommée par le chef de l'Etat et les deux chambres du Parlement. De plus, le projet de loi organique prévoit la mise en place d'une instance nationale de déontologie et d'éthique de la presse. Une instance qui existe dans le texte actuel et a même été mise sur pied des années durant avant de disparaître, selon son président, Zoubir Souici, faute de moyens. Les membres de cette instance, qui seront élus par les journalistes, devront veiller au respect par les médias des règles de déontologie. L'on remarque que le projet de loi, qui a exclu toute peine d'emprisonnement des journalistes, ce qui constitue un grand acquis, n'a fait allusion ni de près ni de loin au Haut Conseil de l'information. Dans la loi en vigueur, c'est à ce Conseil, qui a eu une existence éphémère, puisque il a été «dissous» au début des années quatre-vingt-dix, que revenait la prérogative de réguler l'ensemble de la profession.

K.H.

BRAHIM BRAHIMI, DIRECTEUR DE L'INSJSI AU MIDI LIBRE

## «Il faut attendre pour voir»

PAR AHMED BOUARABA

**L**e projet de loi organique relative à l'information, qui prévoit la création d'une autorité de régulation des médias audiovisuels et consacre l'ouverture de l'activité audiovisuelle, n'est pas encore officiel, pour certains experts. Ainsi, le professeur Brahim Brahimi, directeur de l'Institut national supérieur de journalisme et des sciences de l'information (INSJSI) estime qu'«il faut attendre». Joint hier par téléphone, M. Brahimi a dit que ce projet de loi «a été discuté en Conseil des ministres et va passer aux députés, pour qu'il soit adopté». Selon l'expert, «il n'y a pas de changement dans la mesure où la loi de 1990 prévoit que les fréquences appartiennent à l'Etat qui les laisse pour le privé y compris l'étranger». «Cela ne s'est pas fait», a-t-il conclu. Par ailleurs, Brahim Brahimi a tenu à rappeler que depuis le gèle des activités du Conseil supérieur de l'information, dans les années 1990, «quelque 20 projets de création de radio et 4 de télévisions sont en attente». «Finalement, rien ne s'est produit», a-t-il déploré. Toutefois, a-t-il mis l'accent, le

professeur Brahimi a tenu à saluer la décision prise, en 2006, par le président de la République, d'amnistier la profession. S'agissant de l'amendement du code pénal, M. Brahimi dira qu'«il y a une prise de conscience par les autorités pour ouvrir l'audiovisuel». Notons qu'outre cette autorité, ledit projet de loi, examiné et approuvé lors du Conseil des ministres réuni dimanche et lundi, prévoit également la création d'une autorité dédiée à la presse écrite. Pour ce qui est de ces deux autorités, le directeur de l'INSJSI a indiqué qu'elle seront composées de 14 membres dont 7 désignés. Outre le président, le chef de l'Etat, lui, devra choisir deux autres membres alors que les présidents des deux chambres du Parlement choisiront 2 membres. Les autres, quant eux, seront élus par les journalistes eux-mêmes. A ce titre, «il faut attendre la composition» de ces autorités, a-t-il mis l'accent. Selon lui, «il faudrait que ces personnalités soient affectées par les gens de la profession». Grosso modo, «c'est une bonne chose», a-t-il conclu.

A. B.

PROJETS DE LOI ENDOSSÉS PAR LE CONSEIL DES MINISTRES

## La classe politique dans l'expectative

**L**es projets de loi organique relative aux partis politiques, à l'information, aux associations, examinés et approuvés lors du Conseil des ministres réuni, dimanche et lundi, n'ont pas encore suscité, hier, des réactions des partis politiques à de rares exceptions près. Les réactions à chaud à cet événement étaient vraiment exceptionnelles. Parmi ces exceptions, le Front national algérien. Le leader du parti, Moussa Touati, lui, n'a pas attendu bien longtemps pour dire ce qu'il pense des réformes initiées politiques par le président de la République. Contacté, hier, par téléphone, Moussa Touati estime que les projets de loi endossés par le gouvernement sont «destinés à apaiser les tensions». Ce n'est pas la solution pour réussir, a-t-il estimé. Pour lui, ces «réformes ne se sont pas déroulées dans la transparence», et ce n'est que du «replâtrage». Il estime qu'«il est temps à la veille du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance que la souveraineté revienne au peuple». Qui sont-ils ceux qui décident de distribuer l'argent du peuple, de favoriser un tel sur tel autre ou décider qu'un tel a tous les droits et les autres non, s'interroge-t-il, estimant que «le pouvoir se devait de réviser la Constitution après l'adoption d'une Charte nationale approuvée par le peu-

ple». Le pouvoir, dénonce-t-il «fait ce qu'il veut en usant de la fraude». Moussa Touati estime que «le peuple mérite mieux que ce semblant cadeau en cette veille du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance du pays», arguant que «même les monarchies procèdent aux réformes consacrant la démocratie». Au Parti des travailleurs (PT) de Louisa Hanoune, on a prévu d'aborder ce sujet au cours de la réunion du bureau politique qui se tiendra aujourd'hui, nous informe, Djelloul Djoudi, membre du secrétariat du BP du parti. La secrétaire générale du parti, Louisa Hanoune, devrait certainement faire des commentaires sur ces projets de loi approuvés par le gouvernement, dans son rapport d'ouverture des travaux et faire part des conclusions du bureau politique dans son rapport de clôture de cette session. Le Front des forces socialistes de Hocine Aït Ahmed n'a pas, également, réagi à l'adoption par le Conseil des ministres de ces projets de loi. Le chargé de la communication au sein du parti, Bouaïche Chaffaâ, a avancé que le FFS fera connaître son avis à travers un communiqué de presse qui sera transmis aux rédactions des journaux.

S. B.

1<sup>ER</sup> SALON INTERNATIONAL DE LA FILIÈRE DES FRUITS ET LÉGUMES À BISKRA EN NOVEMBRE

# Option pour l'exportation de qualité

Le commissaire du salon SIAFEL 2011 a mis en relief la nécessité «d'aller vers l'exportation pour augmenter les capacités productives des fruits et légumes et développer ce secteur». Abordant la production annuelle moyenne de la période 2000-2006, il dira que l'Algérie a produit 4.679 tonnes de légumes, 1.231 tonnes de fruits, 275 tonnes de raisins, 261 tonnes d'olives et 479 tonnes de dattes.

Mais, concernant les exportations, le pays n'a même pas été représenté sur le marché euro-méditerranéen dans la période 2004-2006.

PAR AMAR AOUIMER

«Ce salon sera une vitrine des différentes techniques innovantes dans le secteur de l'agriculture, de la transformation des produits agricoles, d'intrants et d'équipements spécialisés», a déclaré, également hier, Yahia Zane, directeur de la manifestation, lors d'une journée d'in-

formation organisée par l'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur (Algex) pour annoncer la tenue du 1<sup>er</sup> Salon international de la filière des fruits et légumes (SIAFEL) qui se déroulera à Biskra du 28 au 30 novembre prochain.

La capitale des Zibans vivra, donc, au rythme de l'Algérie, pays à vocation agricole, riche en produits agricoles et agroalimentaires, notamment les agrumes et en primeurs.

«Si nous n'arrivons pas à exporter maintenant, c'est que nous n'avons pas suffisamment développé aujourd'hui, la notion de qualité», ajoute Amokrane.

Celui-ci estime que «l'Algérie se place au dernier des pays maghrébins concernant la production et l'exportation de pommes de terre».

## Les exportateurs n'adoptent pas les standards internationaux

Les exportateurs peinent à adopter les standards internationaux et rencontrent, également, des problèmes inhérents à la complexité des procédures douanières.

Aussi, ce consultant ajoute l'insuffisance des mécanismes d'aide à l'exportation et la faiblesse des certificats ISO.

Néanmoins, il affirme que l'Algérie possède un important potentiel à l'exportation, tels que les tomates (primeurs), les piments et poivrons, les artichauts, les dattes et olives, les oranges de la Mitidja et les abricots de N'gaouès...

Parmi les actions urgentes à entreprendre, il préconise l'amélioration de la qualité de production et la promotion des entreprises d'emballages, ainsi que le partenariat gagnant-gagnant.

Placé sous le thème «Réhabilitation et développement de l'exportation des fruits et légumes», cet événement, premier du genre organisé en Algérie, se veut, selon l'inter-



L'agriculture algérienne : de grandes potentialités mal exploitées.

venant, sera un espace d'exposition de produits agricoles susceptibles d'être exportés et de communication entre les professionnels en vue d'améliorer la qualité de production, de conditionnement et d'emballage selon des normes ISO consacrées dans les marchés européens notamment.

Et c'est dans ce cadre que Nouad Mohamed Amokrane, consultant et commissaire du salon a présenté une communication intitulée «Etat des lieux de la production agricole et les potentialités d'exportation», au cours de laquelle l'expert parle des points forts et les faiblesses du secteur agricole comparativement à nos voisins et aux deux décennies qui ont précédé l'indépendance nationale. «Durant les années 1960 et 1970, l'Algérie exportait le 1/3 de sa production agricole et des fruits et légumes ; or le taux d'exportation est à peine de 3 % aujourd'hui», estime Nouad qui pointe du doigt la concurrence féroce dans le marché méditerranéen des fruits et légumes dominés par l'Égypte, le Maroc et la Tunisie.

Les difficultés d'exportation sont liées à «la fermeture» des marchés européens, due, notamment, à la réglementation rigoureuse et les dispositifs de normes ISO. C'est, en fait, un système de protectionnisme économique qui n'ose pas dire son nom. Mais l'expert recommande dans ce sens la

certification et la mise aux normes des fruits et légumes algériens comme les standards ISO et le label «bio» ou «naturel», pour faire jouer la concurrence avec les produits européens. L'Algérie a des potentialités avérées pour développer l'exportation des fruits et légumes, si certaines contraintes douanières et de logistique sont levées, dira Nouad qui fait référence à ce salon professionnel rassemblant 100 exposants. Les secteurs d'activités représentés sont liés essentiellement au maraîchage (tous les légumes), arboriculture, viticulture, phéniculture, oléiculture, analyse et contrôle, calibrage, conditionnement, recherche et expérimentation ainsi que l'emballage et étiquetage. Organisé par Licorne Communication en partenariat avec Algex, l'Union nationale des agronomes, la chambre de commerce et d'industrie de Biskra et certains organes de presse, cet événement va contribuer, selon les organisateurs, à la mise en relation d'affaires entre producteurs et acheteurs nationaux et internationaux qui viendront de plusieurs pays européens et africains.

Ponctué d'un premier colloque sur «les exportations hors hydrocarbures et la place des produits agricoles», SIAFEL se fixe ainsi pour objectifs la découverte, aux exposants et visiteurs professionnels, de procédés de fabrication et de techniques de développement de certaines cultures lors de ces journées techniques qui seront animées par des experts et spécialistes de renom, annoncent les mêmes organisateurs.

Zane Yahia, le directeur du Salon SIAFEL, est disposé à nous fournir d'amples informations sur cet important événement qu'abritera Biskra, région produisant les meilleures dattes du monde, à savoir «Deglet Nour».

D'ores et déjà, certains observateurs estiment que SIAFEL sera une grande réussite, tant la région des Zibans assure une grande quantité de produits agricoles biologiques.

Aussi, Biskra est très appréciée par les Européens, notamment les Polonais et les Allemands, sachant que des membres de la mission diplomatique et commerciale de l'ambassade de Pologne à Alger et de la Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie (AHK) ont pris part à cette journée d'information organisée, hier, à l'Algex.

A. A.

SELON UN RESPONSABLE DE LA BANQUE D'ALGÉRIE

## Pas de crainte sur l'épargne des ménages

PAR RAYAN NASSIM

Les craintes sur l'épargne des ménages en Algérie ne sont «absolument» pas justifiées, a affirmé, hier, à Alger, un directeur conseiller à la Banque d'Algérie, M. Djamel Benbelkacem.

«Ces craintes ne sont absolument pas justifiées. Elles n'ont pas lieu d'être dans le cas du système bancaire algérien», a-t-il assuré sur les ondes de la Radio nationale.

Selon ce responsable, la Banque d'Algérie a mis en place «une réglementation prudente» pour assurer la stabilité du système financier et éviter le risque systémique.

«Il s'agit d'indicateurs et de ratios de gestion de banques auxquelles tous les établissements financiers doivent se soumettre. La Banque centrale assure le contrôle pour éviter qu'il y ait une faille ou des problèmes au niveau de telle ou telle banque», a-t-il expliqué. M. Benbelkacem a affirmé, à ce titre, qu'«en ce qui concerne les banques en Algérie, tous les ratios sont au vert». Le gouverneur de la Banque d'Algérie, M. Mohamed Laksaci, avait indiqué, lundi, que les banques ont consolidé leurs indicateurs de solidité financière au cours du premier semestre

2011. «Le ratio de solvabilité reste appréciable à près de 21%», avait-il précisé lors d'une conférence sur les principales évolutions monétaires et financières de l'Algérie durant le premier semestre 2011.

Pour illustrer cette solidité financière des banques en Algérie, M. Laksaci avait souligné que le niveau des créances non performantes déclarées par les banques est en baisse, passant de 19,05% du total des crédits distribués à fin 2010 à 16,63% à fin juin 2011.

«Cette amélioration est due à l'effet conjugué de la baisse du niveau des créances non performantes et de la hausse de l'encours des crédits distribués», avait-il expliqué.

Une réglementation en matière d'identification, mesure, gestion et contrôle du risque de liquidité en phase avec les nouvelles normes du Comité de Bâle (élaborées par la BRI en matière de règles prudentielles des banques) a été édictée par le Conseil de la monnaie et du crédit, en mai dernier, afin de développer davantage le cadre opérationnel de la stabilité financière.

Ce règlement institue un coefficient de liquidité minimum que les banques et les

établissements financiers doivent respecter à tout moment.

«L'évaluation faite par la Banque d'Algérie dès juin 2011 indique que les banques de la place satisfont à cette exigence», avait soutenu M. Laksaci. Par ailleurs, le compte de capital a enregistré un déficit au premier semestre 2011 dû aux «importants remboursements au premier trimestre 2011 du principal de la dette extérieure».

«Ces remboursements sont de l'ordre de 0,99 milliard de dollars contre 0,17 milliard de dollars pour tout le premier semestre 2010», avait précisé le premier responsable de la Banque d'Algérie.

Selon M. Laksaci, cela visait à réduire la dette extérieure à cours terme dont l'encours est passé de 1,778 milliard de dollars à fin 2010 à 0,989 milliard de dollars à fin juin 2011.

Il a relevé, dans ce contexte, une «amélioration» dans les flux d'entrées de capitaux au titre des investissements directs étrangers bruts qui sont passés de 0,980 milliard de dollars au premier semestre 2010 à 1,331 milliard de dollars au premier semestre 2011.

R. N.

## ENTRETIENS AVEC LA DÉLÉGATION DU CIC

### Ksentini : «Nous avons remis les choses à leur place»

Les entretiens avec la délégation du Comité international de coordination des institutions des droits de l'homme, mardi Alger, ont été l'occasion pour la Commission nationale consultative pour la promotion et la protection des droits de l'homme (CNCPPDH) de «remettre les choses à leur place» concernant la situation des droits de l'homme en Algérie, a affirmé son président, M. Farouk Ksentini.

«Ce comité avait une autre appréciation de la situation des droits de l'homme en Algérie, une image qui a été répandue par les ennemis du pays et par des personnes qui veulent lui faire admettre que les droits de l'homme ne sont pas respectés en Algérie et que la liberté de la presse est bafouée», a souligné M. Ksentini en marge de sa rencontre avec la délégation du Comité international de coordination des institutions nationales des droits de l'homme (CIC/INDH) du Haut Commissariat des droits de l'homme de l'ONU.

«Nous avons remis les choses à leur place et nous avons essayé de leur donner une image qui reflète la réalité des droits de l'homme en Algérie», a poursuivi le président de la CNCPPDH. La délégation de la CIC/INDH, conduite par sa présidente, Mme Roselyn Noonan, effectue une visite de trois jours en Algérie à la demande du CNCPPDH, pour s'enquérir de visu de la situation des droits de l'homme en Algérie. Elle aura, également, une série d'entretiens avec de hauts responsables algériens.

M. Ksentini a indiqué que les membres de la CIC/INDH ont reçu, lors de l'entretien qu'ils ont eu avec lui, des explications sur la situation des droits de l'homme en Algérie et sur les activités et les objectifs de la CNCPPDH. «Nous leur avons expliqué les mécanismes de fonctionnement de la Commission, en insistant sur son caractère indépendant», a-t-il précisé, ajoutant que les membres de la délégation ont eu des assurances sur la «volonté politique réelle» qui existe en Algérie d'édifier un Etat de droit.

«Il s'agit d'une vérité, malgré l'existence de difficultés dans cette voie», a-t-il encore affirmé.

«Nous avons insisté aussi sur le fait que l'Algérie possède des compétences capables de relever ce défi», a-t-il ajouté

APS

COOPÉRATION ALGÉRO-AMÉRICAINE

# Des douaniers formés à détecter les faux documents de voyage

L'Ecole de formation, de fonctionnement et de recyclage de Ben Aknoun a abrité, du 11 au 14 septembre, un cycle de formation de quatre jours sur «la détection des faux documents de voyage». Dispensée par deux experts américains, M. Charles Eggleston et Craigm Balow, dans le cadre du programme d'assistance antiterroriste (ATA), cette formation a été bénéfique à 24 inspecteurs des Douanes.

PAR KAHINA HAMOUDI

Cette collaboration est considérée la deuxième du genre faisant partie du programme de l'ATA après le renouvellement d'échanges en 2010. «D'autres programmes devront prendre place l'année prochaine d'autant plus que cette série coïncide avec le dixième anniversaire des attentats du 11 Septembre aux Etats-Unis», souligne-t-on dans un communiqué adressé à la rédaction par l'ambassade des Etats-Unis à Alger. Les inspecteurs de Douanes algériennes ont été initiés aux techniques de détection des faux



Le recyclage des douaniers algériens est au centre des préoccupations de leur tutelle.

documents de voyage ainsi qu'à leur exploitation dans des enquêtes criminelles. Cette formation novatrice et dynamique comprend des conférences, des discussions, des visites sur le terrain et des exercices pratiques afin d'examiner la sécurité des aéroports, les méthodes

de conformité et les meilleures pratiques telles qu'elles s'appliquent aux préoccupations de l'Algérie. Le programme ATA, qui est géré par le Bureau de la sécurité diplomatique relevant du Département d'Etat américain, a été créé en 1983 sur autorisation du Congrès comme une initiative majeure pour lutter contre le terrorisme international. Ce programme a permis de former des dizaines de milliers d'agents de sécurité dans plus de 112 pays. Le programme de formation ATA est un véhicule d'échange d'expertise et de ressources importantes avec l'Algérie, qui souffre des atrocités terroristes depuis 1991. Il offre un cadre dynamique aux Etats-Unis pour bénéficier de la contribution significative de l'Algérie à la lutte contre l'extrémisme violent tout en partageant les stratégies efficaces de sécurité qui ont été développées et mises en œuvre aux Etats-Unis. Le partenariat algéro-américain dans le cadre du programme ATA a été lancé en 2000. Au moins, 322 membres des services d'application de la loi algériens ont bénéficié de formations en Algérie ou aux Etats-Unis entre 2000 et 2005. Ces formations ont porté sur la protection des VIP (2000), les mesures de prévention contre les explosions (2001), les enquêtes sur les explosions (2002), un séminaire de sensibilisation sur les équipes de réponse aux crises et les armes de destruction massive (2003), un échange avec l'Académie de police, gestion relative à la protection du

renseignement (2004), la formation des formateurs et la négociation pour la libération d'otages/gestion des crises (2005). Par ailleurs, les Douanes algériennes ont bénéficié de deux formations, en 2010, sur la gestion du contrôle des frontières et sur la détection des faux documents de voyage. Ainsi, entre 2000 et 2005, ATA a dirigé des formations à Alger et aux Etats-Unis. Durant cette période, ces derniers ont formé 322 inspecteurs pour un montant global de 2,5 millions de dollars.

«Les Etats-Unis sont très honorés de coopérer avec l'Algérie par l'intermédiaire du programme ATA avec les braves hommes et femmes des forces de sécurité algériennes. L'Algérie demeure un partenaire essentiel pleinement engagé dans la guerre contre le terrorisme. Elle est à la pointe de la lutte contre la criminalité transnationale. Etant confrontés à des défis communs, les Etats-Unis et l'Algérie peuvent grandement bénéficier d'un échange de méthodologie, des leçons apprises et des meilleures pratiques dans le domaine de la détection des faux documents de voyage.»

K. H.

UNE ACTIVITÉ QUI S'EST DÉVELOPPÉE À GRANDE ÉCHELLE SELON LES EXPERTS

## Drogue, cocaïne et armes dans le Sahel

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Les pays de la zone ouest-africaine et ceux de la région du Sahel font face à d'énormes défis, a affirmé, hier à Alger, Alain Antil, chercheur et responsable du programme Afrique subsaharienne à l'Institut français des relations internationales (IFRI). Et pour cause, a-t-il expliqué, le crime organisé où les contrebandiers mêlent drogue, cocaïne, immigration clandestine et trafic d'armes de tout calibre. S'exprimant lors d'une conférence-débat organisé au Centre de recherches stratégiques et sécuritaires d'Alger (CRSS), le spécialiste de la région a indiqué que les caractéristiques géographiques de la région prédominantes dans les pays du Sahel (africain) rendent difficile de sécuriser toutes les routes qu'empruntent les contrebandiers. La cocaïne qui vient d'Amérique latine à destination de l'Europe transite, a-t-il dit, par les pays de l'Afrique de l'ouest. «Il est beaucoup moins dangereux, pour les cartels mexicains qui contrôlent le

trafic de la cocaïne, de passer par l'Afrique de l'Ouest et beaucoup moins cher pour écouler leur marchandise en Europe», a-t-il expliqué. Selon lui, l'on estime à deux milliards de dollars américains les rentes annuelles générées par ce trafic. Pas moins de 100 tonnes de drogues sont ainsi produites et commercialisées annuellement dans le monde. De plus, les cartels ont trouvé des complicités dans les pays de la région d'Afrique de l'Ouest où des réseaux à grandes échelles se sont développés depuis des années. Parmi les groupes les plus réputés dans la région, en question, figurent les Nigériens qui, travaillant avec les cartels mexicains, ont permis à cette activité de se développer de manière spectaculaire. Au fil des années, a-t-il ajouté, une mafia d'Etat s'est constituée dans bon nombre de pays de l'Afrique de l'Ouest où la corruption est légion. Selon lui, des gens très haut placés au sein des gouvernements en ont fait un business. Au nord-ouest du Mali, où Al Qaïda au Maghreb islamique s'est établie ces dernières années,

AQMI a su tirer profit de cette activité. Ayant vu l'intérêt financier que le trafic de drogue et de cocaïne pouvait générer, AQMI, a-t-il affirmé, offre ses services en assurant la sécurité des convois de contrebandes dans la zone saharienne en contrepartie d'importantes sommes d'argent. Ces sommes servent au financement de son mouvement et activités dans la région. A cette donne, se sont ajoutées les répercussions de la crise libyenne, qui, selon les spécialistes, a transformé la région du Sahel en poudrière. Ce qui, dans le passé, était de la contrebande et du trafic à courte échelle, à savoir, la contrebande de cigarettes ou d'essence, principalement par les tribus touareg de la sous-région, est devenu aujourd'hui un vaste territoire où drogue, cocaïne et armes de tout types se mêlent et font légion. Toutefois, a-t-il encore ajouté, le maintien de cette activité de contrebande n'est pas sans conséquences néfastes sur les économies des pays de la région.

M. B.

LUTTE CONTRE LA DROGUE

## 50 kg de kif traité saisi à Tébessa

PAR AHMED BOUARABA

Une quantité de 50 kilogrammes de kif traité a été récupérée, lundi dernier, par les éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Tébessa. C'est suite à des informations parvenues aux gendarmes de la section de recherches de Tébessa, qu'une personne, en possession de cette substance, a été interpellée à hauteur du village Aïn Fedda. Selon la cellule de communication dudit corps constitué, les investigations se poursuivent. Notons que durant cette période, 630 personnes ainsi que 305 véhicules ont été soumis à identification. En outre, 510 personnes ont été soumises à des fouilles ainsi que 410 véhicules et 19 locaux commerciaux. Au cours de cette opération de lutte contre le banditisme, menée par les unités du groupement de la wilaya, assistées par une section de sécurité et d'intervention (SSI) et un escadron du groupement d'intervention et de réserve (GIR), à travers la

circonscription de la wilaya, 5 personnes ont été interpellées, dont deux pour contrebande de carburant et une faisait l'objet de mandats de justice. Cette opération a, également, permis la récupération de 4 véhicules, 02 camions avec une remorque, un appareil de forage de puits, une motocyclette, 8 fûts et 38 jerricans contenant 1.730 litres de carburant, 103 bouteilles de boissons alcoolisées de différentes marques ainsi qu'un lot de pièces de rechange pour véhicules. Par ailleurs, 5 kilogrammes de kif traité ont été récupérés à Oum El Bouaghi suite à une souricière tendue à la sortie ouest de la localité d'Aïn Fakroun. Cette quantité importante de drogue a été abandonnée par 3 dealers qui ont réussi à prendre la fuite à bord d'un véhicule. Près d'un kilo de la même substance a été, également, saisi le même jour par les gendarmes gardes frontières (GGF) de Tlemcen. Sur un autre plan, 27 réfrigérateurs, 40 téléviseurs et 60 cuisinières ont été saisis à Mostaganem, pour

non-facturation. Ce lot d'appareils électroménagers, transporté à bord d'un semi-remorque, a été récupéré par les gendarmes de la brigade de Mohammedia, en service de police de la route, qui ont ouvert une enquête à ce titre. Sur un autre plan, 1.933 litres de carburant ont été saisis par les gardes frontières de la Gendarmerie nationale de Souk Ahras et d'El Taref et les services des Douanes de Tlemcen. Effectuant une patrouille sur la bande frontalière est, 2 véhicules légers, 1 motocyclette, un lot d'accessoires pour véhicules légers ainsi que 71 jerricans contenant 1.233 litres de carburant ont été, le même jour, saisis par les gendarmes de Tébessa et d'El Taref. A cet effet, 3 contrebandiers ont été interpellés. Côté douanes, deux opérations distinctes, effectuées vendredi et dimanche dernier, ont permis la saisie de 700 litres de gasoil ainsi qu'un lot de pièces détachées usagées, indique la Direction générale des Douanes (DGD).

A. B.

## GROUPES ALGÉRIE TÉLÉCOM Le client au centre des préoccupations

Les engagements pris par le nouveau p-dg du groupe Algérie Télécom, permettront de redonner une image de marque à l'opérateur historique. Dans un communiqué, le groupe fait savoir qu'il se trouve être «en pleine effervescence». «Depuis que le nouveau p-dg de l'entreprise a décidé de faire de l'image de marque sa préoccupation cardinale, les jours passent et ne semblent pas se ressembler au niveau de l'opérateur historique», a-t-on souligné dans le même document. Auprès du groupe, on affirme maintenant que «plus rien ne sera comme avant». «Pour de nombreux travailleurs, la pérennité et la survie de l'entreprise restent intimement liées à la qualité de la gestion de la relation client ainsi qu'à l'image visuelle qu'elle laisse apparaître auprès de sa clientèle», a-t-on précisé chez l'opérateur. Et de préciser : «Le constat est amer, car le déficit en cette matière est flagrant», ont estimé les délégués régionaux et locaux de l'Ouest du pays réunis à Tlemcen sur le merveilleux site de Lalla Setti. La rencontre a permis au staff de l'opérateur historique, a-t-on fait savoir, de débattre au niveau des trois ateliers organisés, des moyens utiles pour redresser la situation. Suite à cela, il a été décidé, précise-t-on, «d'afficher la volonté de l'entreprise et de l'ensemble des salariés à tous les niveaux de placer le client au cœur de leur action». Aujourd'hui, affirme-t-on auprès du groupe, «il est nécessaire de soigner notre image visuelle auprès de notre clientèle. Nous devons être convaincus et sans le moindre doute que notre existence en qualité d'entreprise n'a aucun sens ni avenir sans l'apport d'une clientèle génératrice de ressources financières». Désormais, soutient-on chez Algérie Télécom, il est question «d'instaurer un dialogue véritable avec le client et développer une relation étroite, durable et empreinte de confiance réciproque». Le groupe Algérie Télécom affirme sa volonté d'améliorer la qualité de ses services techniques. Pour ce faire, plusieurs mesures sont annoncées, à savoir, un audit réel de l'ensemble des réseaux et l'adoption d'un plan d'urgence pour, explique-t-on, «faire en sorte que les raccordements et les dérangements soient pris en charge en temps réels». En vue d'enrichir davantage le constat et les propositions à l'effet d'améliorer les services du groupe, une rencontre est prévue aujourd'hui à Batna. C'est une rencontre de regroupement, annonce-t-on, des structures régionales et locales de l'Est du pays. Les responsables des délégations régionales et des directions opérationnelles des télécommunications sont, ainsi, invités à s'imprégner de culture entrepreneuriale de manière, explique-t-on, à ce que chaque travailleur soit amené à agir avec un sens de la responsabilité particulièrement aigu. «Nul doute que le groupe Algérie Télécom est en train de remporter une victoire certaine sur les forces de l'inertie», a-t-on tenu à préciser de même source.

M. B.

PROJET DE LOI DE FINANCES 2012

# Des dépenses à hauteur de 7.428 milliards de dinars

Le projet de loi de Finances pour 2012, approuvé par le Conseil des ministres, réuni dimanche et lundi, prévoit des dépenses totalisant 7.428 milliards de dinars, dont une grande partie est destinée à l'investissement et à la prise en charge des besoins sociaux des citoyens, selon le communiqué du Conseil.

PAR RYAD EL HADI

Le budget est destiné à la politique sociale du pays, à l'exécution du programme quinquennal de développement ainsi qu'au soutien public à l'investissement économique.

Ainsi, près de 3.150 milliards de dinars sont destinés au fonctionnement du service public, dont 2.850 milliards de dinars alloués aux salaires des agents de l'Etat.

Une enveloppe de 1.300 milliards de dinars sera consacrée aux dépenses sociales et de solidarité nationale, notamment le versement des allocations familiales de l'en-



semble des travailleurs, y compris du secteur privé, le paiement des compléments de retraite, le soutien du prix du lait, des céréales, des huiles, de l'eau, le raccordement des foyers à l'électricité et au gaz ainsi que la solidarité nationale à l'endroit des démunis et des handicapés.

L'aide publique à la création d'emplois par

les micro-entreprises ainsi qu'à l'insertion professionnelle par les dispositifs publics, se voit allouer près de 180 milliards de dinars.

Le budget du prochain exercice réserve une enveloppe de 2.849 milliards DA, en autorisation de programmes, pour la réalisation du programme quinquennal d'investissement publics. Cela portera à 87% l'ensemble des autorisations libérées pour la mise

en études et en chantiers des réalisations inscrites sur la période 2010 à 2014.

En parallèle, le projet de loi de Finances pour 2012 propose d'"importants" crédits de paiements pour le financement du programme quinquennal. Il s'agit, entre autres, de 746 milliards de dinars destinés à l'habitat et à l'urbanisme, 716 milliards de DA aux sec-

teurs des Transports et des Travaux publics, 232 milliards de dinars au secteur des Ressources en eau, 168 milliards de dinars à l'Enseignement, à la Formation et à la Santé et 70 milliards de dinars aux programmes communaux de développement.

Par ailleurs, le soutien public au développement économique se voit allouer 135 milliards DA ventilés entre l'agriculture, la mise à niveau des PME et la bonification des taux d'intérêts.

Le communiqué souligne que "le concours direct de l'Etat à l'investissement économique s'ajoutera aux importants programmes arrêtés au bénéfice des entreprises publiques et privées ainsi que des agriculteurs sous forme de crédits alloués par le Trésor ou par les banques avec des taux d'intérêts fortement bonifiés par l'Etat".

Le projet de loi de Finances pour 2012 prévoit une augmentation de 50% de la part de la fiscalité pétrolière allouée chaque année au Fonds de réserves des retraites mis en place en 2007. Par ailleurs, le projet de budget ne contient, rappelons-le, aucune augmentation de taxes et compte plusieurs mesures destinées à améliorer l'environnement fiscal de l'entreprise et de l'investissement en général, conformément aux recommandations de la dernière tripartite.

R. E.

POSITION FINANCIÈRE EXTÉRIEURE DE L'ALGÉRIE

## La consolidation se poursuit

PAR INES AMROUDE

La consolidation de la position financière extérieure de l'Algérie s'est poursuivie, au premier semestre 2011, a affirmé lundi à Alger le Gouverneur de la Banque d'Algérie, M. Mohamed Laksaci.

«La position financière extérieure nette de l'Algérie est consolidée, en situation de recul de la dette extérieure, d'autant que la gestion flexible du taux de change par la Banque d'Algérie contribue de manière effective à la stabilité financière externe», a souligné M. Laksaci lors d'une communication sur les principales évolutions monétaires et financières de l'Algérie durant le premier semestre 2011. M. Laksaci en veut pour preuve le niveau "appréciable" du solde global de la balance des paiements du premier semestre 2011 qui a atteint 9,11 milliards de dollars, soit plus de 4 milliards de dollars en rythme trimestriel et la hausse enregistrée dans les réserves de change de l'Algérie, estimées à 173,91 milliards de dollars à fin juin 2011, ainsi que "le maintien du taux de change effectif réel du dinar quasiment à son niveau d'équilibre à moyen terme". Il a fait remarquer, à ce titre, que le cours du dinar s'est apprécié par rapport au dollar, pendant qu'il s'est corrélativement déprécié par rapport à l'euro au

premier semestre 2011 relativement à la même période de 2010. Il a, ainsi, précisé que le taux de change effectif réel du dinar s'est légèrement déprécié (1,33%), après une appréciation de 2,6% en 2010. En conséquence, a-t-il poursuivi, le différentiel d'inflation entre l'Algérie et la zone euro s'est "significativement" réduit à 1,8% contre 4,1% en juin 2010. Le Gouverneur de la banque d'Algérie a relevé, dans ce contexte, que le rythme de l'inflation s'est ralenti au premier semestre 2011 comparativement au premier semestre 2010. «Le glissement annuel des moyennes trimestrielles de l'indice, indique un ralentissement de l'inflation; hausses de 3,49% et 4,03% au premier et au second trimestre 2011 contre respectivement 4,32% et 4,93% en 2010", a-t-il précisé. Autre point positif souligné par le premier responsable de la Banque d'Algérie a trait à l'excédent du compte courant extérieur de l'Algérie qui a bondi à près de 10 milliards de dollars au premier semestre 2011. "Un excédent bien au delà de ceux enregistrés au premier et au deuxième semestre 2010", selon M. Laksaci. "Le solde de la balance courante est appréciable. Il est de 9,65 milliards de dollars au 1er semestre de l'année en cours contre, respectivement, 6,57 milliards de dollars et 5,59 milliards de dollars au 1er

et au 2e semestres de l'année passée", a-t-il précisé. Cette performance est due, selon le Gouverneur de la Banque d'Algérie, à "la hausse des recettes d'exportation des hydrocarbures, qui à la faveur de la hausse des prix sur le marché international passent de 27,60 milliards de dollars au premier semestre 2010 à 35,85 milliards de dollars au premier semestre 2011". Cette évolution favorable des prix des hydrocarbures au premier semestre 2011 s'est matérialisée par des recettes budgétaires provenant des hydrocarbures en augmentation par rapport au premier semestre 2010 (36,3%) s'établissant à 2.045,2 milliards de dinars. «Elles ont atteint 70,3% des recettes budgétaires totales contre 66,3% au titre de l'année 2010. Quant aux recettes hors hydrocarbures, elles ont progressé moins vite et ne représentent que 28,3% du total des recettes budgétaires (33,6% en 2010)", a fait savoir M. Laksaci. Le solde global des opérations du Trésor est, par ailleurs, en équilibre au premier semestre 2011, après deux années de déficit budgétaire. «Cela renforce la viabilité des finances publiques, même si l'encours des ressources du Fonds de régulation des recettes s'est stabilisé au premier semestre 2011", a-t-il estimé. Sur un autre registre, l'accroissement de la masse monétaire à fin juin 2011 par rapport à fin décembre 2010 a eu pour effet la hausse "appréciable" des avoirs extérieurs de la Banque d'Algérie et la progression des crédits à l'économie. «Si les avoirs extérieurs nets de la Banque d'Algérie sont en hausse de 627,27 milliards de dinars (+5,22%), les crédits à l'économie y compris les rachats de crédits non performants par le Trésor, progressent de 364,58 milliards de dinars (+11,16%), contribuant à la création monétaire pour environ 74% et 26% respectivement", a-t-il ajouté. M. Laksaci a indiqué dans ce sens que les crédits distribués par les banques opérant en Algérie aux entreprises et aux ménages ont "significativement" augmenté au premier semestre 2011, confirmant la poursuite du dynamisme des crédits à l'économie et situant l'Algérie dans le groupe de pays émergents à croissance rapide du crédit. La hausse des crédits concerne aussi bien les banques publiques (11,29%) que les banques

I. A.

DEPUIS AVRIL 2001

## Les banques en excès de liquidités

Le Gouverneur de la Banque d'Algérie, M. Mohamed Laksaci, a affirmé, lundi à Alger, que les banques opérant en Algérie sont en excès de liquidités depuis avril 2001. «Les banques ne se refinancent plus auprès de la Banque d'Algérie depuis décembre 2001. Elles sont en surliquidités depuis avril 2001 déjà. Leurs ressources proviennent de l'épargne publique», a-t-il déclaré à la presse à la fin d'une communication sur les principales évolutions monétaires et financières de l'Algérie au premier semestre 2011. Selon le premier responsable de la Banque d'Algérie, l'excès de liquidités des banques "reste structurel" et en hausse pour les six premiers mois de 2011 (+136,2 milliards de dinars), en situation de flux positif des dépôts bancaires estimés à 363,31 milliards de DA, proche des flux de crédits évalués à 364,58 milliards de

DA. «La banque d'Algérie a continué à résorber l'excès de liquidité par des opérations de reprise à sept jours et à trois mois pour un total de 1.100 milliards de DA et les banques ont régulièrement placé les montants en sus de l'objectif de constitution des réserves obligatoires en facilité de dépôts rémunérés à 24 heures", a-t-il expliqué. M. Laksaci a indiqué dans le même sens que le montant total des placements en facilité de dépôts rémunérés, à l'exception des mois de février et mai, "a excédé l'encours des reprises de liquidités (1.100 milliards de DA) au cours du premier semestre 2011". En conséquence, "le montant des réserves libres s'est contracté au premier semestre 2011, à l'exception de février et mai 2011, reflétant le caractère effectif de la résorption de l'excès de liquidité par la Banque d'Algérie", a-t-il soutenu.

ILS SONT CHARGÉS DE LA CERTIFICATION ET DE LA PRÉSERVATION DE L'IMPARTIALITÉ

### Deux nouveaux comités de l'IANOR

Deux comités de certification et de la préservation de l'impartialité de l'Institut algérien de normalisation (IANOR) pour ses activités de certification des systèmes de management ont été installés lundi à Alger.

La mise en place de ces comités va permettre à l'IANOR de postuler pour une accréditation par l'organisme algérien d'accréditation (Algerac), a expliqué, M. Mohamed Chaieb Aissaoui directeur général de l'IANOR. Selon lui, le rôle du comité de préservation de l'impartialité est d'aider l'Institut à élaborer les politiques en termes d'impartialité de ses activités de certification des systèmes de management, et donner des conseils sur des sujets affectant la confiance dans la certification, y compris la transparence et l'image de l'Institut quant à ses activités de certification des systèmes de management. Quant au comité de certification, il a pour missions essentielles d'étudier et donner un avis sur les dossiers présentés, suggérer tout complément d'informations utiles et nécessaires sur les dossiers présentés et proposer l'attribution de la certification des systèmes de management de cet organisme après consultation des dossiers techniques anonymes de ses clients, a précisé M. Aissaoui. Des élections ont été organisées pour désigner les présidents des deux comités, à savoir, M. Brahim Benabdessellem pour le comité de certification et M. Mohamed Raked à la tête du comité de la préservation de l'impartialité. De son côté, le Directeur général de la Veille stratégique, des études économiques et des statistiques au ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, M. Mohamed Bacha, a affirmé que ces deux comités "sont des maillons essentiels des activités de l'IANOR en tant qu'organisme évaluateur de la conformité et unique représentant de l'Etat dans ce domaine". L'IANOR "est une pièce clé dans le système national d'évaluation de la conformité. Il met en œuvre une stratégie de développement conforme aux grandes orientations du pays en matière d'évaluation de la conformité", a-t-il indiqué.

R. E.

RELIZANE

## 765 projets financés dans le cadre du microcrédit

Quelque 765 projets ont bénéficié depuis le début de l'année et jusqu'au mois d'août en cours d'un financement dans le cadre du dispositif de microcrédit dans la wilaya de Relizane, a indiqué le responsable de wilaya de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit. Ces dossiers auxquels les propriétaires ont bénéficié de crédits sans intérêts, atteignant 100.000 DA, font partie des 1.023 dossiers approuvés après étude parmi les 1.474 dossiers déposés auprès de l'Agence durant la période précitée. Les financements concernent l'acquisition de matières premières pour la réalisation d'activités concernant les domaines de l'artisanat, de l'agriculture, des prestations et autres. Une attention particulière a été accordée aux porteurs de projets résidant dans les zones éloignées, afin d'encourager la femme au foyer dans ses activités lucratives qui contribuent au développement de la région, à l'instar de la couture, la broderie et la pâtisserie, a indiqué le responsable du dispositif. Les membres d'une même famille peuvent bénéficier chacun d'un crédit pour concrétiser un projet commun dans le cadre de la famille productrice, notamment à travers les activités liées au secteur agricole, à l'exemple de l'aviculture et l'élevage. Le microcrédit permet aux porteurs de projets de concrétiser leurs activités à travers des accompagnateurs qui se trouvent dans toutes les daïras de la wilaya, dans le but d'apporter une aide nécessaire aux intéressés dans toutes les phases du projet, c'est-à-dire de l'élaboration du projet jusqu'à son lancement. Dans ce cadre, le dispositif du micro-crédit a organisé, depuis le début 2011, douze sessions de formation ciblant 365 bénéficiaires de financement, dans le but d'expliquer les techniques efficaces dans le domaine de la gestion financière de la petite entreprise, a indiqué le même responsable ajoutant que d'autres formations seront programmées à la fin 2011, ciblant 300 bénéficiaires.

BORDJ BOU-ARRERIDJ

## Enseignement de la langue amazighe

Les 4 premières classes pour l'enseignement de la langue amazighe ont été ouvertes, dimanche dans les communes de Djaâfra, El-Colla, Tefreg et El-Maïn (Bordj Bou-Arreridj), à l'occasion de la rentrée scolaire 2011-2012, indique la wilaya. Le secrétaire général du Haut commissariat à l'amazighité, M. Youcef Merahi, qui a assisté aux côtés du wali, dans un CEM du chef-lieu de wilaya, au coup d'envoi officiel de la nouvelle année scolaire, a souligné que ces 4 classes "ne sont qu'un début pour l'enseignement de la langue amazighe dans la région des Bibans". "Tamazight n'est aujourd'hui enseignée que dans 11 wilayas du pays, alors qu'au lancement de cet enseignement, en 1995, des classes avaient été ouvertes au niveau de 16 wilayas", a indiqué M. Merahi, ajoutant que le nombre d'apprenants de cette langue s'élève actuellement à 250.000 élèves, pris en charge par un millier d'enseignants. Selon les services de la direction de l'Education, 78.030 élèves ont rejoint, dimanche, les 624 établissements scolaires (écoles primaires, CEM et lycées) de la wilaya de Bordj Bou Arreridj qui compte 451 écoles primaires, 121 CEM et 52 lycées, et où 3 nouvelles écoles primaires ont été réceptionnées dans les communes d'El Euch, de Khelil et d'El Achir.

APS

KHEMISTI (TISSEMSILT), DIRECTION DE LA PME ET DE LA PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT

# Aménagement de la zone d'activités

*La Direction de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'investissement a annoncé le lancement d'une opération d'envergure d'aménagement de la zone d'activités économiques qui sera implantée dans la localité Sidi Mansour, dans la commune de Khemisti (Tissemsilt), et ce, au début de l'année prochaine.*

PAR BOUZIANE MEHDI

Inscrite dans le cadre du programme national du ministère de tutelle pour le quinquennat en cours, cette opération vise l'aménagement des zones d'activités à travers le pays et la réalisation de différents réseaux (électricité, gaz et assainissement) en plus de routes et d'une clôture autour de cette zone.

L'aménagement de cet espace propice permettra aux investisseurs de concrétiser leurs projets et d'ouvrir de nouveaux postes d'emploi tout en assurant une exploitation optimale de cette zone. M. Mermouch a indiqué à l'APS que cette zone, qui couvre une superficie de 2,7 hectares, abrite actuellement plusieurs projets en cours de concrétisation, à l'instar d'une laiterie, une unité de production de four-



rages pour le cheptel et la volaille, une de production des produits en plastique et une autre de vente de matériaux de construction. La wilaya de Tissemsilt dispose de deux autres zones implantées dans les communes de Tissemsilt (15 ha) et Theniet El-Had (2,3 ha), lesquelles ont été aménagées durant la période allant de 2007 à 2009. Selon l'APS, la Direction de wilaya de la PME et de la promotion de l'investissement a élaboré un programme réalisable sur cinq années portant sur des sorties sur le terrain pour déterminer la

situation prévalant dans ces zones, soit pour ce qui est des espaces réservés à l'investissement et l'état des réseaux de voirie, d'électricité, de gaz et d'assainissement. Le programme en question comporte, en outre, l'organisation de rencontres entre investisseurs de la wilaya et de l'extérieur pour cerner les difficultés et connaître les raisons du retard accusé dans la concrétisation des projets d'investissement à l'intérieur des zones d'activités économiques de la wilaya.

B. M.

MOSTAGANEM, NOUVEL ÉQUIPEMENT DE TRANSMISSION POUR LA RADIO

## Acquisition en octobre prochain

Un nouvel équipement de transmission sera mis en service en octobre prochain par la station radiophonique régionale de Mostaganem, a annoncé cet établissement public de radiodiffusion. L'exploitation de cet équipement moderne, doté d'une puissance de 2 kilowatts, évolue actuellement au stade de la phase d'essai. Le nouvel émetteur permettra, a-t-on souligné, une meilleure couverture des 32 communes de Mostaganem et des wilayas voisines comme Oran, Mascara, Relizane et Chlef. Selon le même établissement, un montant de 20

millions de dinars a été consacré pour l'acquisition de cet équipement, tandis qu'une enveloppe de 17 millions de dinars a été mobilisée par la wilaya pour la construction d'un centre émetteur au niveau de la localité de Hachm, dans la commune de Sayada. Les moyens d'émission actuels sont évalués à une puissance d'environ 450 watts, un niveau ne permettant pas d'assurer une couverture parfaite au-delà des communes de Sayada, Mostaganem, Mezeghrane, Hassi Mamèche, Sidi Ali, Sidi Lakhdar et Benabdelmalek-Ramdane. La station régionale de Mostaganem s'ap-

prête, par ailleurs, à la mise en œuvre, pour la saison 2011-2012, d'une nouvelle grille de programmes qualifiée de "riche et diversifiée". Sont prévues dans ce cadre de nouvelles émissions d'information intitulées "Fi samim el islahet" (au cœur des réformes), "Fi oumk el hadet" (au cœur de l'événement) et "Wajib errad" (le devoir de répondre), et autres programmes interactifs abordant des questions de société. Rendez-vous est également donné aux auditeurs pour d'autres sujets d'ordre religieux, sportif et de divertissement.

APS

CONSTANTINE, DIRECTION DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION

## 10,8 milliards de dinars pour la réalisation d'unités de soins

Une enveloppe de 10,8 milliards de dinars a été mobilisée au bénéfice de la wilaya de Constantine pour la réalisation de plusieurs unités de soins de base, a indiqué la Direction de la santé et de la population (DSP).

Cet important programme s'inscrit dans le cadre de la "réorganisation de la carte locale de la santé", notamment dans des communes et des agglomérations enclavées, affectées par un "déficit flagrant" en matière de couverture sanitaire. Il s'agit, selon la même Direction, de la

réalisation de quatre polycliniques et de 13 salles de soins devant être implantées, notamment, dans les communes de Messaoud-Boudjeriou, Ibn Ziad et Beni-Hmidène.

Le lancement des travaux de réalisation de ces nouvelles infrastructures aura lieu "incessamment", a-t-on assuré à la DSP, soulignant "l'impact important" de ces projets "qui ne manqueront pas de donner un second souffle à la santé de proximité". La réalisation de ces projets devra également permettre à la Direction de la santé

d'opérer un nouveau découpage "géo-sanitaire" équitable et objectif, à même d'assurer une réelle maîtrise de l'activité sanitaire dans les zones défavorisées notamment, a-t-on ajouté de même source.

La wilaya de Constantine compte 1.155 structures de soins, publiques et privées, quatre établissements hospitaliers spécialisés et quatre établissements publics hospitaliers, en plus du centre hospitalo-universitaire Ibn Badis qui dispose, à lui seul, de 1.439 lits.

APS

TIZI-OUZOU

# La galère des voyageurs

Depuis le premier jour de la rentrée scolaire, le 11 septembre dernier, qui augure également le retour du grand rush dans la ville de Tizi-Ouzou, les voyageurs qui proviennent des diverses localités de la wilaya vivent la galère au quotidien.

PAR LOUNES BOUGACI

La délocalisation de la quasi-totalité des stations de transport en dehors de la ville a permis certes de désengorger un tant soit peu la cité mais elle a en même temps engendré plusieurs désagréments aux voyageurs. Ces derniers sont ainsi contraints de s'adonner à toute une gymnastique quotidiennement pour pouvoir rallier le chef-lieu de wilaya.

Les premiers à payer les frais de ce changement effectué à la hâte, ce sont les gens qui vivent dans les villages et qui travaillent chaque jour dans la ville de Tizi-Ouzou. Pour effectuer un trajet d'une vingtaine de kilomètres, il faudrait un peu plus de deux heures de temps alors qu'avant, il en fallait à peine une demi-heure. Un père de famille, habitant à Boudjima et travaillant à Tizi-Ouzou, explique : «*Avant, pour être à Tizi-Ouzou à 8 h, il suffisait de prendre le fourgon à 7h 15 min. J'arrivais à temps. Mais maintenant, il me faut démarrer à 6 h et encore ! Car en arrivant à la station de Timizart Loghbar, je descends du fourgon et je dois patienter pendant de longues minutes avant que le bus qui assure la navette vers le chef-lieu de wilaya n'arrive. Une fois garé, il faut encore patienter autant de temps sinon plus afin que le bus se remplisse car il ne démarre pas avant d'avoir fait le plein. Après quoi, le bus quitte la station mais roule à petite vitesse pour permettre au receveur de faire*



son travail...». Comme l'illustre si bien ce témoignage, le citoyen fait face à un parcours du combattant qu'il devrait revivre le soir avec plus de pression car les journées deviennent de plus en plus courtes. Les citoyens, en plus de ce problème, sont sous l'emprise d'un autre écueil, celui de l'augmentation des prix du transport. Il y a moins de quinze jours, le trajet Boudjima-Tizi Ouzou, soit 22 kilomètres, se faisait à 80 DA en aller retour. Actuellement, suite à la hausse des prix, il est passé à 130 DA, soit 50 DA de différence par jour, ce qui engendre plus de 3.500 DA de frais de transport pour un travailleur ! «*La moitié de la paie ira donc au transport et au sandwich du midi*», déplore un autre père de famille qui travaille au siège de la wilaya. La situation est encore plus complexe concernant les citoyens qui habitent dans les villages et qui travaillent à la Nouvelle Ville. En plus des 30 DA supplémentaires qu'ils doivent déboursier chaque jour, ces derniers sont contraints de

perdre encore plus d'une demi-heure pour rallier leur lieu de travail. Les choses ne sont guère plus reluisantes pour les citoyens qui doivent se déplacer dans une autre wilaya comme Alger. La nouvelle gare multimodale de Kaf-Naâdja est située dans un endroit complètement désert.

En dehors d'un seul café maure, d'un minuscule kiosque multiservices et des sanitaires publics, aucune autre commodité n'existe dans cette nouvelle station. Il n'y a même pas de restaurant. On devine aisément la pression qui existe à l'intérieur du seul café existant dans cette gare. Ici aussi, les citoyens ne sont pas gâtés puisque le prix du trajet aller vers Alger est passé de 120 à 180 DA. Un aller retour à Alger coûte désormais plus de 360 DA, sans compter les autres frais de transport que le citoyens devra dépenser une fois dans la capitale pour rejoindre les localités où il a affaire.

L. B.

AUGMENTATION DES PRIX DE TRANSPORT

## L'Association des consommateurs dénonce



«*Nous trouvons scandaleux la hausse des prix de transport notamment pour les trajets vers Alger, Azazga, Bouzeguène, Béjaia, Boumerdès et autres localités*», souligne l'association Protection et orientation du consommateur de la wilaya de Tizi-Ouzou. L'Association en question rappelle que ces

hausse ont été décidées de façon unilatérale «*et sans raison légitime sauf pour essayer de récupérer les ressources qu'ils ont perdu lors de leur grève et essayer de gagner plus en profitant honteusement de la situation engendrée par cet événement*». L'association déplore aussi le fait que la grève en question a pris en otage le voyageur pendant près d'un mois et demi «*sans que l'on se soucie de ce dernier, lui qui est en réalité la source de leur revenu ainsi que les désagréments qui lui ont été causés durant cette double période de grande chaleur et du mois de Ramadhan*». L'Association Protection et orientation du consumma-

teur de Tizi-Ouzou (APOC) trouve injuste le fait que les tarifs de transport n'aient pas diminué puisqu'avec la délocalisation des stations de transport, la distance parcourue par les transporteurs a vraiment diminué.

L'Association propose que le prix des déplacements par bus des nouvelles stations au centre-ville soit revu à la baisse, soit de 15 à 10 DA. Aussi, il propose que le prix de la localité vers les stations périphériques soit diminué de 10 DA. Ce qui permettra au voyageur de ne pas être infligé d'une augmentation inutile puisque c'est toujours le citoyen qui paye les prix des changements. «*Nous demandons aussi de doter les nouvelles stations de transport des commodités nécessaires pour le bien-être des voyageurs et garantir la sécurité de ce dernier compte tenu que ces structures sont à l'écart des habitations, surtout suite aux rumeurs au sujet d'agressions dont auraient été victimes les femmes*». Une journée sans transport a été décidée pour hier mardi par la même association.

L. B.

AIT KHELILI

## L'eau introuvable à Akirou

Le village Akirou de la commune d'Aït Khelili, situé à 30 kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou, bute sur un sérieux problème d'alimentation en eau potable. Les citoyens de ce village, situé pourtant à peine à un km du chef-lieu communal, ne savent plus à quel saint se vouer. Ce village de mille habitants n'est point alimenté en eau potable au moment où les autres bourgs de la même commune vivent une situation complètement différente. «*Souvent il faut attendre 25 jours ou un mois pour voir l'eau couler des robinets pour quelques minutes seulement*», souligne un habitant du village.

Ce dernier affirme que la location d'une citerne revient à 1.000 DA. En plus, ce n'est pas facile d'en trouver. Ce sont les femmes qui doivent se démêler comme elles peuvent afin de se procurer ce liquide précieux. Pour ce, quotidiennement, c'est l'affluence sur une fontaine qui est communément appelée Tala tfirest.

«*Depuis toujours, ça a été toujours comme ça*», déplore notre interlocuteur. Ce dernier nous a confié qu'il ne reste aux citoyens du village que d'avoir recours à des actions de protestation comme la fermeture du siège de la daïra de Mekla, dont dépend la commune d'Aït Khelili et ce, afin de se faire entendre. Car, pour l'instant, toutes leurs démarches sont restées lettres mortes.

## IL PROMETTAIT DES LOGEMENTS SOCIAUX Un escroc arrêté par la police

Suite à des plaintes déposées auprès des services de la police de la ville de Tizi-Ouzou, les éléments de la 7e sûreté urbaine de la ville ont lancé des investigations qui ont abouti à l'identification de l'auteur de ces actes d'escroquerie, à savoir le dénommé H. F., âgé de 46 ans, et demeurant à Tizi Ouzou.

Selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou, le sus-nommé promettait à ses victimes de leur procurer des logements sociaux auprès des autorités et des organismes concernés en contrepartie d'une somme d'argent. Une procédure judiciaire a été instruite à son encontre pour escroquerie. Présenté au parquet, le mis en cause a été placé en détention préventive.

NOUVELLE-VILLE

## Un jeune de 17 ans appréhendé pour vol de véhicule

Il a à peine dix sept ans et il vient d'être appréhendé par la police dans la région de Tizi-Ouzou pour vol de véhicule. Tout a commencé avec le dépôt d'une plainte par un citoyen le 3 septembre dernier. Ce dernier a été victime du vol de son véhicule qui était en stationnement au niveau d'un parking de la cité des 2000 logements à la Nouvelle-Ville. Les forces de police de la brigade criminelle du service de wilaya de la police judiciaire ont entrepris des investigations qui ont permis l'identification et l'arrestation de l'auteur dans la même journée. Il s'agit d'un individu répondant aux initiales L.S. et âgé de 17 ans. Ce dernier demeure dans la ville de Tizi-Ouzou. Présenté au parquet de Tizi Ouzou le 5 septembre dernier, il a été mis en détention préventive. Le véhicule a été récupéré et restitué au propriétaire.

L. B.

RÉPRESSION EN SYRIE

# La Russie bloque une résolution de l'ONU

Le ministère des Affaires étrangères français a vivement dénoncé, lundi 12 septembre, le "scandale" que constitue le blocage à New York d'une prise de position de l'ONU sur la répression des manifestations en Syrie.

Le porte-parole du ministère, Bernard Valero, a notamment condamné le "meurtre révoltant" sous la torture d'un jeune militant récemment tué, Ghiyat Matar. "Jusqu'à quand la communauté internationale restera-t-elle aveugle et muette devant cette succession ininterrompue de crimes ? C'est la question que nous posons aujourd'hui", a martelé le diplomate.

"La France continue d'appeler les autorités syriennes à mettre fin aux violences et à libérer tous les prisonniers politiques. Elle attend aujourd'hui la libération immédiate de Yahya Charbaji, journaliste, militant pacifique et ami de Ghiyat Matar, arrêté en même temps que ce dernier, d'Amer Matar, arrêté à Damas le 4 septembre, de Najati Tayara, arrêté pour la troisième fois le 10 septembre à Homs, et de Chadi Abou Faker, réalisateur de courts-métrages, arrêté le 23 août à Damas", a insisté Bernard Valero.

## Blocage russe

Alliée de longue date de la Syrie, à laquelle elle fournit des armements, la Russie bloque depuis des mois une condamnation du régime syrien au Conseil de sécurité de l'ONU. Lundi encore, le président Dmitri Medvedev a estimé qu'il n'était pas nécessaire d'exercer des "pressions supplémentaires" sur Damas, appelant à l'adoption d'une résolution "ferme mais équilibrée" sans sanctions "automatiques".

Mercredi dernier, le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, avait opposé une fin de non-recevoir aux appels de son homologue français, Alain Juppé, en visite à Moscou, à se joindre aux efforts des Occidentaux pour faire cesser des "crimes contre l'humanité" en Syrie. La Russie est opposée au départ du président Al-Assad, réclamé par les Occidentaux, et a désapprouvé l'embargo de l'Union européenne sur les importations de pétrole syrien pour sanctionner le régime de Damas.

## Medvedev estime qu'il y a des "terroristes" au sein de l'opposition syrienne

Le président russe, Dmitri Medvedev, a estimé qu'il fallait envoyer un "message sévère" à toutes les parties en Syrie, y compris à l'opposition, jugeant qu'on pouvait qualifier de "terroristes" certains de ses membres, dans un entretien sur la chaîne Euronews.

"Je crois que si nous décidons d'adresser un message sévère à la Syrie, nous devrions faire la même chose à l'égard de l'opposition. Ceux qui scandent des slogans anti-gouvernementaux sont des gens très divers. Certains



d'entre eux sont, clairement, des extrémistes. D'autres peuvent même être qualifiés de terroristes", a jugé Dmitri Medvedev dans cet entretien réalisé jeudi 8 septembre, diffusé vendredi matin par la chaîne d'information basée en France. "Il est vrai que nous reconnaissons que des problèmes ont lieu en Syrie. Nous avons conscience de l'usage disproportionné de la force et du grand nombre de victimes, et c'est quelque chose que nous désapprouvons", a affirmé le président russe. "Nous sommes prêts à soutenir différentes approches, mais elles ne doivent pas être fondées sur une condamnation unilatérale des actes du gouvernement et du président Assad. Il faut envoyer un message fort à toutes les parties du conflit. L'intérêt de la Russie pour une telle solution réside aussi dans le fait que la Syrie est un pays ami, avec lequel nous avons de nombreuses relations économiques et politiques", a souligné le président russe.

## 1.400 morts depuis le 15 mars, selon le régime

Selon la haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme, Navi Pillay, 2.600 personnes ont été tuées au cours de la violente répression qui s'est abattue sur les militants antirégime. Une estimation contestée par une conseillère du président Bachar Al-Assad, Boutheina Chaabane. D'après elle, 1.400 personnes au total, soit

700 policiers ou militaires et autant de "rebelles" ont trouvé la mort dans le pays depuis le 15 mars. Ce bilan est le premier avancé officiellement par les autorités syriennes. "Nous avons une liste des victimes avec leur nom et nous pouvons la fournir", a précisé la conseillère, après une rencontre avec l'émissaire du Kremlin dans la région Mikhaïl Marguelov. A en croire Mme Chaabane, les Occidentaux devraient suivre l'exemple de la Russie en encourageant le dialogue politique dans le pays au lieu de prôner des sanctions contre le régime. Citant notamment l'exemple de l'Irak et de la Libye, la conseillère du président syrien a dénoncé l'ingérence occidentale qui entraîne de nombreuses victimes et "encourage l'extrémisme", selon elle. "Nous, le peuple syrien, les peuples arabes, voyons que l'Occident ne souhaite pas faire d'efforts pour arriver à une solution pacifique. Où étaient les Occidentaux en Irak, où un million

de personnes ont été tuées et où les divergences entre sunnites et chiïtes continuent de faire rage ? a-t-elle lancé. Regardez la Libye : avant l'intervention de l'OTAN, il y avait vingt morts, maintenant le bilan est monté à cinquante mille morts."

Paris et Londres tentent depuis des mois, en vain, d'obtenir une résolution du Conseil de sécurité condamnant la répression en Syrie. Outre Moscou, Pékin et plusieurs pays émergents membres du Conseil sont opposés ou réticents à l'adoption d'une résolution. Le Conseil de sécurité s'est limité jusqu'à présent à une simple déclaration sur la Syrie, adoptée début août et d'une valeur moindre qu'une résolution.

## 17 personnes tuées à Hama

17 personnes ont été tuées lundi par des tirs de militaires et des forces de sécurité qui ont lancé une opération d'envergure dans les environs de Hama, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). Plus de soixante personnes ont été interpellées, d'après la même source. Dans le reste du pays, un enfant de 12 ans a été tué lorsque les forces de sécurité ont ouvert le feu sur des funérailles à Douma, près de Damas et à Homs (centre), et un homme et son fils sont morts lors d'opérations sécuritaires, toujours selon l'OSDH qui établit à 20 morts le bilan de la répression lundi dernier.

# Mort en prison d'un militant syrien de 26 ans

L'organisation de défense des droits de l'homme Human Rights Watch (HRW) a annoncé la mort en détention du militant prodémocratique syrien Ghiyat Matar, arrêté le 6 septembre avec l'un de ses amis Yahya Charbaji. M. Matar avait joué un rôle central dans l'organisation de manifestations pacifiques contre le régime de Bachar Al-Assad. Selon HRW, ce militant de 26 ans est mort en détention à la suite de tortures. Son corps, qui a été remis à sa famille samedi, présente des traces de blessure sur le visage et des ecchymoses à la poitrine. M. Matar avait disparu le 6 septembre avec Yahya Charbaji après avoir été pris en chasse par les forces de sécurité du régime alors qu'ils circulaient en voiture dans le quartier de Sahnaya, à Damas. Sa famille avait ensuite reçu un appel d'un officier l'informant de la capture des deux hommes. Cet officier avait également menacé de leur faire du mal, a pré-



cisé HRW. M. Charbaji se savait menacé et se cachait depuis le 15 mars après que les forces de sécurité avaient saisi sa carte d'identité, son appareil photo et son téléphone portable lors d'une manifestation devant le ministère de l'Intérieur.

Avec M. Matar, ils se seraient rendus dans le quartier de Sahnaya à la suite d'un appel de son frère qui l'aurait alerté sur le fait qu'il était visé par balles par les forces de sécurité. Un piège, selon HRW, d'autres militants et des proches, pour qui M. Marjaba aurait été contraint par les autorités d'appeler son frère.

## Forte hausse des décès en prison, selon HRW

Dans un rapport publié en août, HRW rapporte quatre-vingt-huit cas de décès de prisonniers en Syrie entre le 1er avril et le

15 août. Tous auraient été arrêtés par les forces de sécurité dans le cadre de la répression du mouvement de contestation prodémocratique qui secoue le pays depuis le 15 mars.

A ce jour, plus de 2.200 personnes ont été tuées par les forces de sécurité du régime, selon l'ONU.

"Les Etats-Unis condamnent dans les termes les plus forts possibles le meurtre du militant des droits de l'Homme Ghiyat Matar alors qu'il était en détention", a indiqué dimanche le département d'Etat américain dans un communiqué.

Ce lundi, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères français, Bernard Valero, a qualifié de "meurtre révoltant" la mort de ce militant et a demandé la libération de tous les prisonniers politiques.

Agences

EGYPTE - ISRAËL

# Les relations diplomatiques à l'épreuve de la révolution

La situation entre les deux pays s'est dégradée lorsque cinq policiers égyptiens ont été tués le 18 août par des tirs des forces israéliennes.

À l' lendemain de la chute de Hosni Moubarak, survenue le 11 février 2011, Israël s'est interrogé sur l'avenir de son traité de paix avec l'Égypte. Une inquiétude légitime puisque l'Égypte est le plus grand pays arabe, le seul à posséder une armée efficace, et le premier signataire d'un accord de paix avec l'État hébreu. Mais le Conseil suprême des forces armées (CSFA), qui gouverne l'Égypte depuis l'éviction de Moubarak, a rapidement déclaré que "le traité de paix avec Israël sera[it] respecté".

Une question s'impose cependant : le CSFA va-t-il modifier certaines données de ce traité ? Chaque régime a ses propres considérations. Sous l'ère Moubarak, les relations n'ont jamais été aussi chaleureuses qu'à l'époque de Sadate. On en est même venu à parler de "paix froide" entre les deux pays. Pourtant l'Égypte a toujours tenu à souligner son rôle, incontournable, d'unique médiateur arabe entre Israël et ses voisins.

Il y a eu, aussi, des relations sécuritaires et, on vient de le découvrir, des contrats de vente de gaz égyptien à l'État hébreu pour quinze ans. Aujourd'hui, le peuple a son mot à dire. Le CSFA devra peut-être tenir compte d'une large hostilité populaire à ce traité de paix, et à la prise



de position des Frères musulmans qui l'ont toujours rejeté.

## La situation s'est dégradée

Ce climat négatif s'est traduit par des actes. Le gazoduc menant vers Israël a plusieurs fois été dynamité. Le Caire a allégé

le blocus sur Gaza en ouvrant partiellement le passage de Rafah. De son côté, Israël a accusé l'Égypte de ne pas suffisamment sécuriser sa frontière avec Gaza, d'où le passage d'armes et de munitions vers le Hamas. L'Égypte s'est insurgée contre cette accusation.

IRAK

## Vingt-deux pèlerins chiïtes tués dans une attaque

Des hommes armés ont tué lundi 22 pèlerins chiïtes en Irak dans la province majoritairement sunnite d'Anbar, à l'ouest de Bagdad, a-t-on appris de source interne au ministère de l'Intérieur. Ces pèlerins, partis de la ville de Kerbala dans le sud de l'Irak, se rendaient en autocar en Syrie. Ils ont été tués à un barrage érigé par les hommes armés, a précisé le général Hadi Razij, chef de la police d'Anbar.

"Il y avait un grand autocar et un mini-bus transportant 30 personnes, dont 22 hommes et huit femmes. Ils ont emmené les hommes et ont laissé les femmes. Ils ont tué les 22 hommes", a précisé le général.

Reuters

GRANDE-BRETAGNE

## Un nouveau patron pour Scotland Yard

Scotland Yard change de patron. Lundi dernier, le ministère de l'Intérieur britannique a nommé Bernard Hogan-Howe à la tête de la police londonienne, deux mois après la démission de Paul Stephenson en plein scandale des écoutes téléphoniques impliquant le groupe de presse de Rupert Murdoch, rapporte le Monde. Bernard Hogan-Howe est réputé avoir réussi à faire baisser la criminalité à Liverpool, avant de prendre en 2009 des responsabilités de premier plan à Scotland Yard, qui l'ont notamment impliqué dans la préparation de la sécurité pour les Jeux olympiques de 2012 à Londres. Il assurait jusqu'à présent l'intérim à la tête de la Metropolitan Police.

Le 'premier flic' britannique prend donc ses fonctions au moment où Scotland Yard traverse l'une de ses plus graves crises depuis sa création en 1829. Diriger Scotland Yard soit un effectif de 50.000 personnes, dont 32.500 officiers de police, certains chargés de missions nationales comme l'antiterrorisme, est un poste à la fois prestigieux et à risque. Il devra redorer le blason de la plus importante force de police britannique, ébranlée par l'affaire des écoutes pratiquées par le journal News of the World.

Sir Paul Stephenson a démissionné le 17 juillet en raison de ses liens avec un ancien rédacteur en chef du tabloïd, Neil Wallis. Des employés et journalistes sont soupçonnés d'avoir piraté dans les années 2000 les messageries téléphoniques de membres de la famille royale, personnalités politiques, stars, mais aussi victimes d'attentats et de meurtre. Des policiers auraient également été payés pour donner des informations, voire fermer les yeux sur certains aspects des investigations. Le ministère de l'Intérieur a confié en juillet une enquête à la 'police des polices' britannique sur ces faits présumés de corruption au sein des services.

ANNIVERSAIRE DU 11 SEPTEMBRE

## Al-Qaïda dit soutenir le printemps arabe



L'enregistrement d'un peu plus d'une heure comprend un discours d'al-Zawahiri, désigné pour succéder à Oussama Ben Laden.

Le réseau al-Qaïda a mis en ligne une vidéo marquant le dixième anniversaire des attentats du 11 septembre avec des images d'Oussama Ben Laden et un message de son successeur, l'Égyptien Ayman al-Zawahiri, a rapporté mardi SITE, le centre américain de surveillance de sites islamistes. Intitulé "L'aube d'une victoire imminente", ce document de 62 minutes a été transmis par l'organe médiatique d'al-Qaïda As-Sahab et diffusé par des forums

jihadistes le 12 septembre, selon SITE. Il comprend notamment un discours audio d'al-Zawahiri, désigné pour succéder à Oussama Ben Laden, tué début mai par les Américains, et dont la tête est mise à prix 25 millions de dollars par le département d'État américain.

L'Égyptien évoque le Printemps arabe, la situation en Irak et en Afghanistan, ainsi que la mort d'Oussama Ben Laden au Pakistan. Al-Qaïda, affirme al-Zawahiri, "soutient les révolutions arabes et espère qu'elles établiront un islam authentique et des gouvernements fondés sur la charia", la loi islamique, pré-

cise SITE. Ces révolutions "populaires sont une forme de défaite pour les États-Unis", selon al-Zawahiri, toujours indirectement cité par SITE.

La partie de la vidéo concernant Oussama Ben Laden est un message trouvé par les forces spécialisées américaines lors de l'assaut contre sa résidence au nord d'Islamabad où il se cachait. Cette vidéo a déjà été diffusée par Washington mais sans bande sonore, indique SITE. Ben Laden y promet aux Américains de "finir comme les esclaves" de multinationales et de "l'argent juif".



CHAMPIONNATS ARABES DE GOLF (JUNIORS ET SENIORS)

## L'Algérie présente avec l'espoir de podium

Le golf algérien prendra part aux 2<sup>es</sup> championnats arabes (juniors) et 31<sup>es</sup> seniors, prévus du 14 au 17 septembre au Royal Golf de Dar Es Salam de Rabat au Maroc, avec huit athlètes dont quatre seniors, et l'espoir de revenir avec au moins un podium, souligne la direction des équipes nationales (DEN) de la Fédération algérienne de golf (FAG).

Le choix de la FAG s'est porté sur Nassim Aifa, Mohamed Lamine Bouzid, Abdelhamid Guedra et Sid-Ahmed Zarzour (en juniors), et Lyès Zarzour, Omar Zekraoui, Alaaedine Bey, et le champion arabe en titre, Djamel Rabah Mazari (en seniors).

"Ces athlètes ont été sélectionnés après plusieurs tests. Ils sont les meilleurs et peuvent nous valoir beaucoup de satisfaction lors du rendez-vous de Rabat et également à l'avenir", a déclaré à l'APS, le directeur des équipes nationales, M. Nabil Lahoubi. Chez les seniors, l'Algérie cherchera tout d'abord à défendre le titre arabe remporté par Djamel Rabah Mazari, lors de la dernière édition en octobre 2010 à Hammamet (Tunisie). "C'est un titre qui n'était facile à avoir, et évidemment sera difficile à préserver, car le niveau arabe au golf est très élevé, et les athlètes des différentes sélections participent à longueur d'année à des tournois de haut niveau", a expliqué M. Lahoubi.

"Notre objectif dans la catégorie des seniors est clair : viser le podium en compétition individuelle et prendre une place honorable par équipes, alors que chez les juniors dont c'est la première participation algérienne, on aura l'occasion d'évaluer nos jeunes joueurs, et avoir des repaires sur lesquels on peut travailler", a indiqué le directeur des équipes nationales, qui reste "très optimiste" quant au rendement des joueurs sélectionnés qui possèdent des qualités indéniables dans cette discipline.

Le 2<sup>e</sup> championnat arabe de golf coïncide avec le lancement de la première sélection nationale algérienne juniors de la discipline, qui est composée actuellement d'une douzaine de joueurs, lesquels ont bénéficié de tests de sélection dont le dernier effectué en Tunisie, en juillet, qui a permis à l'entraîneur national, Djamel Rabah Mazari, d'en sélectionner les quatre meilleurs. "Avec nos jeunes athlètes, on travaille à long terme. Certes, c'est un travail de longue haleine, mais qui peut nous rapporter beaucoup de satisfaction, si persévérance il y a. On veut par exemple prendre part au Championnat du monde de 2012 en Turquie, et, pourquoi pas, essayer de qualifier des athlètes aux jeux Olympiques de 2016 au Brésil, puisque le golf est, depuis 2008, une discipline olympique", a tenu à dire M. Nabil Lahoubi, DEN et chargé de la formation et du développement de la discipline à la FAG.

Pour le choix des quatre représentants seniors pour le tournoi de Rabat, il s'est fait après trois présélections dont la première était composée de 32 joueurs de bon niveau, estime-t-on.

Lors de ces championnats arabes (juniors et seniors/garçons et filles), les Algériens auront à concourir dans les épreuves individuelles et par équipes où chaque pays aura le droit d'engager trois athlètes seulement. Outre l'Algérie, quatorze pays sont annoncés pour prendre part au rendez-vous de la ville de Rabat. Il s'agit de la Tunisie, de l'Irak, de l'Egypte, d'Oman, du Qatar, des Emirats arabes unis, du Liban, de l'Arabie saoudite, du Koweït, de la Libye, de la Palestine, du Bahreïn, de la Syrie et du Maroc (pays hôte). En marge de ce championnat annuel, l'Union arabe de golf (UAG) tiendra son assemblée générale demain (jeudi 15 septembre).

JEUX AFRICAINS 2011

HANDISPORT

# Journée peu prolifique en médailles pour les Algériens

*La journée de lundi n'a pas été prolifique en médailles pour le handisport algérien, lors des épreuves d'athlétisme des 10<sup>es</sup> jeux Africains de Maputo (3-18 septembre), seules trois médailles -- dont une en argent -- ayant été remportées, et qui s'ajoutent à la médaille en vermeil acquise, dimanche, par Sofiane Hamdi au 100 m (T 37).*

Tout d'abord, il y'a lieu de signaler la mauvaise organisation des épreuves d'athlétisme, notamment l'absence des appareils de mesure et des chronomètres, l'indisponibilité des programmes et des résultats des courses, ainsi que l'incompétence des juges chargés d'assurer le bon déroulement des épreuves, et, surtout, plusieurs irrégularités au niveau de la classification des athlètes, ce qui a considérablement influé sur les résultats des "réels" athlètes du handisport.

La médaille d'argent a été l'œuvre de Madjid Djemai au 800 m (T37), devancé



par un athlète tunisien après une course menée intelligemment par les deux Maghrébins. «J'aurais pu prétendre à la médaille d'or, si j'avais pu maintenir mon rythme dans la dernière ligne droite. Toutefois, je suis satisfait de ce résultat, et je continuerai à travailler pour progresser davantage et gagner d'autres médailles», a déclaré Djemai après avoir reçu sa médaille. De son côté, l'athlète algérienne Fatiha Mehdi a décroché une médaille de bronze, au lancer de poids (F40), avec un jet de 6,19 m, loin derrière une athlète tunisienne qui a réalisé un jet de 9,00 m, et une Nigériane (6,50 m). Enfin, l'athlète Hamri Lynda (100 m (T13), a décroché

une médaille de bronze, au terme d'une course disputée, lundi soir, au stade de Zimpeto, devant des tribunes quasiment vides.

En revanche, les deux Algériens, Samir Nouioua et Hamza Rahouni (800 m (T 46), ont complètement raté leur course, en franchissant la ligne d'arrivée nettement distancés du groupe de tête dont la victoire est revenue à un athlète kényan.

Enfin, un malheureux incident a privé l'Algérien Rachif Manâa d'une place certaine sur le podium dans l'épreuve de 1500 m (T54), en chutant lors du 2<sup>e</sup> tour en compagnie d'un autre athlète et qui a été contraint d'abandonner la mort dans l'âme.

"Je suis très déçu de ne pas avoir continué cette course. Un concurrent a provoqué cette chute qui m'a privé d'une médaille certaine. Excepté, le Tunisien Ouahmed (médaille d'or), tous les autres concurrents sont largement à ma portée. Dieu merci, je n'ai pas été blessé, et c'est l'essentiel", a déclaré à l'APS, le spécialiste de l'épreuve du (1500 m).

Les compétitions d'athlétisme (handisport), qui prendront fin jeudi, se sont poursuivies, hier, avec le déroulement de 8 finales qui pourraient permettre aux Algériens d'améliorer leur moisson en médailles.

R.S.

ATHLÉTISME (100 M/HAIES)

## Hadj Laâzib : «Je suis heureux d'offrir une nouvelle médaille d'or à l'Algérie»

L'athlète algérien Othman Hadj Laazib qui s'est brillamment illustré, lundi, en remportant la médaille d'or du 110 m haies des compétitions d'athlétisme des 10<sup>es</sup> jeux Africains de Maputo, s'est dit ravi d'avoir remporté la médaille d'or, portant ainsi le total, à 11 médailles en vermeil, pour l'Algérie toutes disciplines confondues.

«Je suis heureux et ravi

d'offrir cette nouvelle médaille à mon pays», a souligné l'athlète qui a réalisé une course parfaite en courant la distance en 14.48, à seulement 2 centièmes de son record d'Algérie (14.46).

«Je suis content de ma course que j'ai menée sans trop de difficultés. C'est vrai que sur le papier j'étais le favori, mais sur la piste tout peut arriver», a indiqué Hadj Laâzib qui s'est imposé aisément devant

trois Nigériens. C'est la seconde médaille d'or de l'athlétisme algérien après celle de Baya Rahouli qui s'était imposée, dimanche, au triple saut avec un bond de 14,14 m.

Au cours de la même soirée, Issam Nima a remporté une médaille d'argent au concours du triple saut avec un bond de 16,54 m. La première place ayant été décrochée par un athlète du Nigeria avec 16,65 m.

R.S.

BASKET-BALL (MESSIEURS)

## L'Algérie bat le Rwanda et va en quart de finale

La sélection algérienne de basket-ball "messieurs" s'est qualifiée pour les quarts de finale du tournoi des 10<sup>es</sup> jeux Africains de Maputo (Mozambique/3-18 septembre), après sa victoire, lundi, contre le Rwanda 60 à 54 (mi-temps 33-22). Les coéquipiers de Harrat ont, ainsi, réussi à rester en course pour une éventuelle place au podium, après avoir enregistré deux victoires et deux défaites. Après avoir battu, en match d'ouverture l'équipe Mozambicaine (71-58), la formation algérienne s'était inclinée face au Mali (66-73) et devant le Nigeria sur le score de 44-63. Le cinq algérien, exempt pour la journée de mardi, affrontera probablement l'Egypte en quart de finale.

CHAMPIONNAT L1 (2<sup>e</sup> JOURNÉE)

## MCA-ESS reporté au 20 septembre, CRB-JSK au 27

Les rencontres MC Alger-ES Sétif et CR Belouizdad-JS Kabylie, comptant pour la 2<sup>e</sup> journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 de football prévue samedi, ont été reportées respectivement au 20 et 27 septembre, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site. Les deux confrontations ont été renvoyées à ces dates en raison de la participation, le week-end prochain, du MCA et de la JSK à la 6<sup>e</sup> et dernière journée de la Ligue des champions d'Afrique et de la Coupe de la Confédération. Le match MCA-ESS se jouera sans la présence du public après le huis clos infligé par la Commission de discipline de la LFP au Doyen pour jets de fumigènes. Une sanction assortie d'une amende de 50.000 DA. Les autres rencontres de la 2<sup>e</sup> journée de la Ligue 1 se joueront samedi à 16h, 19h et 20h30.

SUR DÉCISION DE LA LNF

## Le manager du CS Constantine interdit de toute fonction sportive

Le manager du CS Constantine, Ligue 1 du championnat d'Algérie de football, Mohamed Boulahlib, a été interdit à vie d'exercer toute fonction ou activité administrative et sportive ou autre en relation avec le football, a annoncé lundi la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. Cette sanction est assortie d'une amende de 200.000,00 DA, ajoute la même source. Le CS Constantine a écopé, également, d'un match à huis clos et d'une amende de 100.000 DA, pour déploiement de banderoles où figurent des inscriptions portant atteinte à l'honneur et à l'image des instances de la FAF et à la Ligue. De leurs côtés, les équipes de la JS Kabylie et du MC Alger ont été sanctionnées d'un match à huis clos et d'une amende de 50.000 DA pour jets de fumigènes. Ces décisions ont été prises par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel, après l'analyse des matches de la première journée du championnat professionnel de Ligue 1.

R.S.

EXPOSITION DE CHAFIKA  
BENDALI-HASSINE  
À CONSTANTINE

### Eclectisme et couleurs du Sahara

Eclectisme, couleurs contrastées et personnages du Grand Sud dominant l'exposition de l'artiste plasticienne constantinoise Chafika Bendali-Hassine, ouverte dimanche dans le hall de la maison de la culture Mohamed-Laïd Al Khalifa de Constantine. Rassemblant 25 œuvres représentant les différentes collections de l'artiste, l'exposition donne une idée sur la richesse de ses techniques d'expression.

Le visiteur est d'emblée happé par la beauté et l'expressivité de quelques portraits de personnage sahariens, plus précisément touareg, inspirés à l'auteur par un voyage à Djanet. "J'ai été éblouie par la simplicité et l'authenticité des gens du Sud du pays", dit-elle pour expliquer ses choix de personnages sahariens pour des portraits intitulés "Sagesse et grandeur", "Fille du désert", "Innocence juvénile", "Homme Bleu", ou encore "Majesté de l'homme targui". C'est également des scènes et des paysages du Grand Sud, "pays de la lumière par excellence" que choisit l'artiste pour des toiles à l'huile, comme celle intitulée "Préparatifs pour le départ", représentant une scène de nomades sur le point de démonter leur campement. Chafika Bendali-Hassine se dit intéressée par toutes les techniques d'expression qui s'offrent à l'artiste. Elle ne se prive pas de les explorer, passant allégrement du travail à la craie d'art avec lequel elle arrive à réaliser de magnifiques portraits, à la peinture à l'huile, à l'abstrait où elle se dit très influencée par l'artiste français George Barque, avant de s'essayer aux techniques du semi figuratif employant l'acrylique. C'est cette dernière technique avec laquelle elle vient de réaliser de nombreux tableaux comme "Naufrage", "Métaphore" ou "Souk", qui semble l'intéresser le plus aujourd'hui. "Je m'y sens plus libre et plus spontanée car cette technique m'offre la possibilité de me débarrasser des contraintes de l'anatomie et de moult autres détails très fatiguant à réaliser, ici je crie au lieu de m'échiner à faire des phrases construites et respectueuses de la grammaire et de la syntaxe et l'expressivité est aussi bonne sinon meilleure", déclare-t-elle. Le directeur de wilaya de la culture qui a assisté au vernissage de l'exposition, a tenu à souligner que dorénavant le hall de la maison de la culture Mohamed-Laïd Al Khalifa ne servira plus jamais d'espace commercial comme par le passé mais sera réservé exclusivement pour abriter des expositions et des événements strictement culturels, ajoutant qu'il sera bientôt renforcé par d'autres espaces de la structure, actuellement en cours de réhabilitation.

### DÉCÈS DU CHANTEUR POPULAIRE AHMED TOUMI La scène artistique en deuil

La scène artistique de la wilaya d'El-Oued vient de perdre Ahmed Toumi, un des piliers de la chanson populaire soufie, décédé samedi soir à Alger à l'âge de 57 ans, a annoncé les responsables locaux du secteur de la Culture. Le défunt, connu localement sous le nom de Beda El-Khouss, est décédé dans un hôpital de la capitale, suite à une longue maladie qui l'a contraint à rester alité durant une période de six mois. Son inhumation a eu lieu au cimetière du quartier des Chouhada, au chef lieu de la wilaya d'El-Oued. L'auteur de la chanson "Ya Kamra ya Ouakada" (claire de lune) était connu pour son amour pour le patrimoine lyrique soufi authentique, qu'il a chanté tout au long de son parcours artistique. Feu Ahmed Toumi est né en 1954 à El-Oued, et a entamé sa carrière artistique en 1969 comme joueur de Zorna (trompette traditionnelle) qu'il n'a depuis jamais abandonnée. Ahmed Toumi, qui laisse derrière lui une trentaine d'enregistrements de chansons soufies, a participé à plusieurs manifestations culturelles et artistiques à l'échelle nationale, en plus de mariages et autres fêtes familiales qu'il animait occasionnellement. Il était connu dans son entourage pour sa modestie qui lui a valu une grande estime et popularité des fans de la chanson soufie.

APS

2<sup>e</sup> FESTIVAL INTERNATIONAL DES ARTS ET DE LA POÉSIE

# Verbes de plusieurs rives

*Le coup d'envoi de la 2<sup>e</sup> édition du Festival international des arts et de la poésie sera donné demain dans la ville balnéaire d'Azeffoun avec la participation de pas moins de 58 poètes venus de divers horizons.*

PAR KAHINA HAMMOUDI

**A**vec la participation de Théa-Marie Robert, messagère de la culture et de la paix à l'UNESCO, cette nouvelle édition aura certes pour ambition non pas seulement de redonner ces titres de noblesse à la poésie mais également de réunir à travers ce genre littéraire millénaire une pléiade d'artistes. Ainsi, encore une fois, la poésie confirme sa vocation : franchir les frontières.

Cette manifestation, qui prend de plus en plus d'envergure, est devenue un pôle incontournable à ces amoureux du verbe. Outre la cinquantaine d'artistes algériens qui seront au rendez-vous, la ville des artistes abritera 8 autres poètes étrangers, à l'instar de Dominique Ottavi et Pedro Aledo, deux artistes qui viendront respectivement de la Corse et d'Espagne, ainsi que diverses associations culturelles locales.

D'une portée internationale, ce festival verra la participation de plusieurs pays comme la Tunisie, l'Equateur, la France, le Canada et l'Iran.

Ce festival annuel a été imaginé et mis en œuvre par le comédien et poète Yvan Tetelbom. Riche d'une double culture, ce créateur culturel en arts vivants et expositions est né dans la ville d'Azeffoun. Il fait ainsi partie de la richesse de cette ville, connue pour avoir enfanté des artistes nés. Auteur de plusieurs ouvrages : «*Le gris n'est pas une couleur, c'est une pensée*» et «*Prières et confessions*» et aussi «*Dénuement et solitude*», «*D'amour et de révolte*».

De cette mémoire venue de Port Gueydon, il en a fait une richesse artistique qu'il partage avec ces compères en créant les événements culturels. origines maternelles algériennes et paternelles biélorusses/ukraine), Yvan Tetelbom découvre puis se passionne pour la langue française. Il assiste, à 16 ans, à un récital poétique de Jean Marc Tenberg au Théâtre municipal



d'Orléans. C'est une révélation.

Auteur à la SACEM (Société des Auteurs Compositeurs et Editeurs de Musique) et la SACD (Société des Auteurs Compositeurs Dramatiques), il étudie la comédie au cours René Simon, fréquente le Petit Conservatoire de Mireille et interprète ses propres chansons dans des lieux populaires.

Ce festival international de la poésie engage une réflexion sémantique à caractère social, culturel, intellectuel, philosophique sur l'état du monde.

Les poètes, les penseurs, les musiciens qui chantent, les peintres qui écrivent des poèmes, les comédiens entre rire et drame

qui n'hésitent pas à arpenter les grands textes, les artistes qui clament leur refus d'une société axée sur le seul profit, les cinéastes témoins de la violence faite aux hommes, les conférenciers sur le thème de la paix dans le Monde, les poètes en herbe qui s'essaient à leur première scène. C'est un festival de la passion

La clôture du Festival des arts et de la poésie 2011 d'Azeffoun se tiendra au centre culturel algérien de Paris, le jeudi 29 septembre 2011 en soirée, avec Saïd Hilmi comme invité d'honneur pour un hommage à la poésie kabyle dans le cadre du 5<sup>e</sup> Festival international de la poésie à Paris.

K. H.

PRÉSENTATION À TLEMCCEN DE LA NOUVELLE PIÈCE DU THÉÂTRE RÉGIONAL DE BATNA

## «Halladj El Khobz, Halladj El Fokara»

**U**ne nouvelle pièce théâtrale intitulée "Halladj El-Khobz, Halladj El Fokara", produite par le Théâtre régional de Batna (TRB), est à l'affiche à Tlemcen dans le cadre de la manifestation culturelle internationale qu'abrite cette année la capitale des Zianides.

Cette nouvelle œuvre résulte d'un atelier de formation auquel ont pris part des comédiens, auteurs et décorateurs à Batna, a indiqué mercredi à la presse le directeur du TRB, M. Yahiaoui Mohamed.

Cette rencontre s'est tenue au Centre international de presse à Tlemcen en présence du metteur en scène M. Haïder Benhocini qui a expliqué, de son côté, que la nouvelle pièce est adaptée de l'œuvre de

l'écrivain irakien Mohammed Kassem.

Cette œuvre, a-t-il précisé, met en lumière des événements d'ordre social, religieux et intellectuel remontant à l'époque abbasside et de l'héroïque Halladj qui se distingua par ses pensées soufies, sa philosophie et son rejet du système pour défendre les pauvres et condamner la violence et la persécution. Les prises de position de Halladj lui valurent d'être accusé d'hérésie et d'athéisme, a-t-il rappelé tout en indiquant que la pièce n'a pas "la prétention de jugement ou de leçon d'histoire", se proposant seulement de "mettre le public dans le contexte historique pour qu'il puisse se faire sa propre opinion".

Cette rencontre a également permis aux

intervenants d'évoquer les moyens techniques utilisés pour donner un cachet d'authenticité à la représentation qui sera donnée à la Maison de la Culture Abdelkader Alloula de Tlemcen durant trois soirées consécutives et ce à partir de mercredi.

Les artistes se mettront dans le bain de la troisième dynastie des califes en utilisant des accessoires et vêtements du roir, question de s'inspirer et de représenter au mieux l'époque abbasside, a fait savoir le metteur en scène.

Le comédien Bakhouch Toufik a mis l'accent, pour sa part, sur sa participation qui lui a permis de consolider sa formation sur le plan artistique.

APS



# ACCUSÉ levez-vous !



VOL DE VOITURE

## Mésaventure d'un clandestin

*Chaabane venait de finir sa tasse de café et s'apprêtait à sortir pour une autre journée de travail lorsque sa femme vint s'installer en face de lui autour de la table de la cuisine.*

- Alors Chaabane as-tu réfléchi à tout ce que je t'ai dit cette nuit ?

- Oui, j'ai réfléchi mais je trouve que je suis bien comme je suis : chauffeur de taxi clandestin ! Tout l'argent que je gagne, je la ramène à la maison. Alors qu'en devenant un chauffeur de taxi légal, je me retrouverai en train de payer les impôts et la CASNOS. Sans compter la licence de taxi que je dois louer. Non, non, je t'assure que je suis bien comme je suis. De plus, contrairement au chauffeur de taxi légal qui est tenu de prendre tous ceux qui l'arrêtent, moi, je ne prends que les voyageurs qui me plaisent. Sans compter que sur certaines lignes qui ne sont pas bien desservies, je peux demander le prix que je veux pour mes courses. Sais-tu que les taxis collectifs emmènent les gens, par exemple, de la Place du 1er Mai au Golf, à El Biar ou à Hydra pour la modique somme de 20 DA ? Moi, je les emmène pour dix fois plus. Et ils sont contents parce qu'ils arriveront à l'heure à leur travail ou à leur rendez-vous. Non, non, crois-moi, femme, je suis très bien comme je suis.

- Et si tu prenais un voyageur à problème à bord de ta voiture ? Comment vas-tu te défendre vis-à-vis de la loi ? Tu ne peux même pas déposer plainte au poste de police parce que toi déjà tu es en infraction.

- Femme, cesse de voir des problèmes partout. Tout ira bien... Je t'assure.

Ce jour-là, c'était le 12 juin dernier, Chaabane prit à bord de sa Peugeot 406 deux passagers d'une trentaine d'années environ depuis la place des Martyrs. D'habitude, il prenait ses passagers de la place du 1er-Mai. L'un se rendait à Bab Ezzouar et l'autre à Bordj El-Kiffan. Le passager pour Bordj El-Kiffan n'était pas tout à fait un inconnu pour Chaabane. Il l'avait déjà pris deux ou trois fois de Bab El-Oued. Et c'était dans ce quartier qu'il devait habiter parce qu'il lui était arrivé de l'apercevoir discutant avec des gens de son âge, à proximité du complexe Kettani. Il avait même entendu une fois, alors qu'il se trouvait à l'intérieur de sa voiture, un jeune se trouvant devant un magasin le saluer en l'appelant Noureddine.

Arrivé aux Pins Maritimes, à proximité de la SAFEX, celui qui devait se rendre à Bordj El-Kiffan demanda subitement à Chaabane de le déposer.

- Vous descendez ici, au milieu de l'autoroute ?

- Oui... parce que je viens d'apercevoir quelqu'un au loin qui a des problèmes avec sa voiture. Comme je suis mécanicien et que les 206 sont ma spécialité, je dois le dépanner.

Chaabane arrêta sa Peugeot 406 juste



derrière la 206 dont le propriétaire avait les mains noires de graisse, signe que sa voiture l'avait fait baver.

Le passager paya sa course et descendit. Avant de redémarrer, Chaabane s'adressa au chauffeur de la 206.

- Ça y'est mon frère ! Vos ennuis sont terminés. Vous avez avec vous un mécanicien spécialiste des 206 !

- Merci...

Chaabane s'en alla et déposa son client à Bab Ezzouar.

Le reste de la journée se passa sans problème.

Les mois de juin et juillet s'écoulèrent avec leur chaleur et leur humidité habituelles sans toutefois que Chaabane n'ait à en souffrir parce que sa voiture était clima-

tisée. Puis au début du mois de Ramadhan, alors qu'il se trouvait à la place des Martyrs aux environs de 10h, quelqu'un l'arrêta et lui demanda s'il pouvait l'emmener à Mohammadia.

- Oui, bien sûr... mais cela vous coûtera 300 DA

- Pas de problème... L'homme qui devait avoir une trentaine d'années monta et Chaabane lui

demanda.

- Où allez-vous exactement ? Mohammadia c'est grand...

- Juste à côté du pont... vous savez, là où il y a un carrefour avec une route menant aux Pins Maritimes, une autre pour Belfort et une autre, tout droit vers Bab Ezzouar.

- Oui... je vois

- Il y a là un marchand de meubles que je dois voir pour une commande.

Chaabane sursauta.

- Je ne vous déposerai pas à côté de ce marchand de meubles mais plus loin... parce que juste à côté de ce magasin, il y a un poste de police...C'est le mois de Ramadhan et j'essaie d'avoir le moins d'en-

nuis possibles.

- Vous avez raison... Posez-moi où vous voulez...

Chaabane ignorait que le passager voulait en réalité le conduire au poste de police de Mohammadia. Pourquoi ? Parce que quelques mois plus tôt, le passager qu'il avait pris à bord de sa voiture et qui avait prétendu être un mécanicien était en fait un voleur de voitures. Ce jour-là, il avait réussi à s'emparer la 206 qu'il était censé réparer, dès qu'il avait réussi à la faire démarrer.

Le propriétaire de la 206 avait passé les mois de juin et juillet à guetter la 406 de Chaabane parce qu'à ses yeux, il « travaillait » avec celui qui lui avait pris sa voiture.

Interrogé par la police au sujet de l'endroit où pouvait se trouver son complice, Chaabane répondit qu'il habitait Bab El-Oued et qu'il avait entendu des gens l'appeler Noureddine mais qu'il n'était pas du tout son complice.

Le voleur de voiture fut arrêté à son tour grâce aux indications de Chaabane. Dès qu'il eut su que c'était le chauffeur clandestin qui avait permis son arrestation, il décida de l'impliquer et déclara à la police et au juge qu'il était son complice.

Les deux hommes furent jugés, il y a quelques jours au tribunal d'El-Harrach. Dix-huit mois de prison ferme et 50.000 DA d'amende furent requis contre le voleur et Chaabane. Chaabane qui réalisa que sa femme n'avait pas eu tort de lui demander de travailler dans la légalité pour s'épargner ce type de problèmes.

K. A.

### COMLOT FAMILIAL

## Pour venger la petite sœur

(2<sup>e</sup> partie)

**Résumé : Ahmed, la quarantaine à peine, est un commerçant qui a plutôt bien réussi dans le domaine de la confection. Marié, père de trois enfants et habitant une belle villa de deux étages, il a décidé de prendre une seconde épouse, plus jeune et plus belle que la première.**

Ahmed a toujours été quelqu'un qui ne prenait les grandes décisions qu'après avoir consulté ses parents et quelques amis parmi ceux dont il connaissait la sagesse et la probité.

Son père lui avait répondu que gérer deux femmes n'était pas une mince affaire.

- Je ferais tout mon possible pour être juste avec elles, père.

Le père sourit avec un soupçon d'ironie.

- Je ne doute pas de tes bonnes intentions, Ahmed, mais la nature humaine est complexe et imparfaite. Malgré toi tu te retrouveras faisant preuve de discrimination sans t'en apercevoir... Et puis... puis...enfin... tu verras... J'espère seulement que les dégâts ne seront pas très importants.

- Que veux-tu dire, père ? Je n'ai pas bien compris...

- Mon fils, réfléchis bien avant de prendre ta décision.

Ahmed comprit qu'il y avait des choses que son père n'avait pas osé lui dire en raison du mur de pudeur qui sépare les

enfants de leurs parents.

Il se sentit alors bien seul sans le point de vue et le conseil éclairés de son père dont il ne connaissait que trop la sagesse.

Après avoir bien réfléchi, Ahmed en parla enfin à son épouse et celle-ci, en guise de réponse, se mit à hurler et à se lamenter. Il eut toutes les peines du monde à la calmer. Quand elle eut retrouvé quelque peu ses esprits. Il lui fit la morale :

- Bon voilà, tu as crié, tu as failli ameuter le voisinage, tu as effrayé les enfants et nous en sommes au même point.

- Non, nous n'en sommes pas au même point. J'ai exprimé mon refus de voir une autre femme dans ma maison.

Ahmed émit un long soupir de dépit. Il se rendit à la cuisine, prit une bouteille d'eau bien glacée et déversa son contenu sur sa tête. La réaction et les propos de sa femme l'avaient tellement énervé qu'il avait senti comme une bouffée de chaleur lui monter à la tête.

Puis, il s'essuya avec une serviette et demanda à sa femme de le suivre au salon pour poursuivre la discussion. Tout en essayant de garder son calme, il lui dit :

- Sache, Saléha, que cette maison est à moi ainsi que l'atteste l'acte de propriété. Et je n'ai jamais dit avant ce jour qu'elle était à... « nous ». J'ai toujours parlé de « notre » maison. Et voilà que toi tu lâches

que c'est « ta » maison.

- D'après le code de la famille, c'est ma maison...

- Saléha ne m'énervé pas ! Je te parle de nous...Ne me parle pas du code de la famille...mes parents et tes parents n'ont jamais eu besoin que quelqu'un vienne régler leur vie familiale avec des lois...

Leur bon sens et leur éducation ont toujours suffi, Dieu merci ! Maintenant revenons à cette seconde épouse... J'ai connu une femme et j'ai découvert que je ... que... je voulais vivre avec elle...mais pas de manière clandestine... Je veux que cette union ait lieu selon ce que permettent notre religion et nos traditions...

- Non...je ne veux pas devenir une co-épouse !

- Fais attention à ce que tu dis, femme... Ne pas vouloir devenir une bonne épouse peut signifier que tu veux divorcer ! Et moi, je ne veux pas de divorce...je ne veux pas que nos trois enfants soient malheureux !

- C'est toi qui veux les rendre malheureux... Toi et cette trainée que tu as trouvée dans la rue...Cette...

Saléha n'eut pas le temps de finir sa phrase ; elle reçut une gifle si forte qu'elle serait sans doute tombée à la renverse si elle n'était pas assise dans un fauteuil.

K. A.  
(à suivre...)

## Anne Dudek : l'actrice de *Dr House*, bientôt maman pour la seconde fois



L'actrice Anne Dudek, membre du casting de la série *Dr House*, vient d'annoncer sur sa page Twitter qu'elle était enceinte de son second enfant. L'heureux futur papa n'est autre que son époux Matthew Heller, qui lui a déjà donné un petit garçon, Akiva, âgé de deux ans et demi. «Akiva a toujours adoré les petites filles, et même avant qu'on lui apprenne que j'étais enceinte, il réclamait une petite soeur. J'ai essayé de lui expliquer qu'il y avait des chances que ce soit un petit garçon, mais il m'a regardé comme si j'avais dit une énormité !», écrit-elle.

Pour éviter que le petit Akiva fasse un procès à sa maman, souhaitons leur d'accueillir dans cinq mois une petite fille... et félicitons les heureux futurs parents !

## ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

### 1716 Premier phare en Amérique



Le premier phare en Amérique repose sur la petite île Brewster Island qui indique, pour les navires, l'entrée de Boston. Lors de la Guerre pour l'indépendance, le phare fut saccagé à tour de rôle par les Britanniques et les Américains qui ne voulaient pas l'ennemi en bénéficier. Il fut reconstruit en 1783. On ajouta le deuxième étage de plus de 3 mètres en 1859.

### 1960 Création de l'OPEP à Vienne



L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) ou en anglais Organization of Petroleum Exporting Countries (OPEC) est une organisation intergouvernementale de pays visant à négocier avec les sociétés pétrolières pour tout ce qui touche à la production de pétrole, son prix et les futurs droits de concessions. En 1960, l'Arabie saoudite, l'Irak, le Koweït et le Venezuela créent à Baghdad à l'issue de quatre jours de sommet l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep). Objectif : contrebalancer le pouvoir des compagnies pétrolières qui détiennent les clés du prix du pétrole. Basé à Vienne en Autriche, le cartel regroupe maintenant onze Etats.

### 1927 La danseuse Isadora Duncan meurt dans un accident de voiture

Isadora Duncan est une danseuse américaine qui révolutionna la

pratique de la danse par un retour au modèle des figures antiques grecques. Souple et svelte, elle illustre sa conception personnelle de la danse, caractérisée par l'épanouissement intégral du corps. Ses chorégraphies s'inspirent des peintures des vases grecs. Elle imite les positions et attitudes des jeunes filles, déesses et prêtresses, représentées sur ces vases. Par sa grande liberté d'expression, qui privilégiait la spontanéité, le naturel, elle apporta les premières bases de la danse moderne européenne, à l'origine de la danse contemporaine. Voulant également donner toute sa place à la beauté, à l'harmonie du corps, elle n'hésitait pas à l'exhiber presque nu, dissimulé seulement de quelques voiles.

### 2003 Décès de Yetunde Price soeur ainée des Soeurs Williams



Yetunde Price, une des soeurs Williams, professionnelles au tennis, est décédée à Compton, Los Angeles, après avoir reçu plusieurs projectiles d'arme à feu après une altercation verbale avec des voisins. Elle a été tuée accidentellement, lors d'une bagarre entre membres de gangs. La jeune femme de 31 ans, infirmière de formation et maman de trois enfants, se trouvait à Compton au moment du drame, un quartier

pauvre où les cinq soeurs Williams ont vécu une partie de leur jeunesse. Le quartier de Compton est un des endroits fort dangereux de L.A.

### 2008 Un Boeing 737 s'écrase dans l'Oural russe : 88 morts

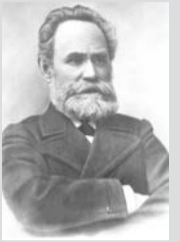


Un Boeing 737 de la compagnie aérienne Aeroflot s'est écrasé près de la ville russe de Perm, dans la chaîne montagneuse de l'Oural, tuant les 88 personnes à bord, dont une vingtaine d'étrangers. L'appareil s'est écrasé au moment où il effectuait sa descente pour atterrir à Perm, à environ 1.400 kilomètres à l'est de Moscou, endommageant la voie ferrée du Transsibérien.

## LE CARNET DU MIDI

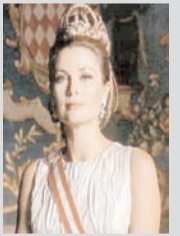
### 1849 LE RÉFLEXE CONDITIONNEL

Ivan Petrovitch Pavlov né ce jour en Russie est un médecin et un physiologiste russe, lauréat du prix Nobel de physiologie ou médecine de 1904 et de la médaille Copley en 1915. Il se passionnait déjà pour les sciences naturelles. Il s'inscrit ensuite à s'inscrire à la Faculté de physique et de mathématiques de Saint-Petersbourg après un bref passage en Faculté de droit ; il se spécialisa alors en physiologie animale qu'il étudia à l'Académie de chirurgie et de médecine. Il obtint son diplôme en 1879 et soutint sa thèse de doctorat en 1883. En 1890, il fut nommé titulaire de la chaire de pharmacologie de l'Académie de médecine militaire de Saint-Petersbourg. Il devint professeur de physiologie puis directeur de l'Institut de médecine expérimentale de Saint-Petersbourg en 1895 jusqu'à sa mort en 1936. Pavlov était un expérimentateur habile et méthodique jusque dans ses heures de travail et ses habitudes. C'est ainsi qu'il s'essayait pour déjeuner (dîner) à 12 heures exactement, il allait se coucher chaque soir au même moment, il nourrissait toujours ses chiens à la même heure chaque nuit et chaque année il ne manquait pas de quitter Leningrad pour l'Estonie où il passait ses vacances le même jour. En 1904, il est lauréat du prix Nobel de physiologie ou médecine « en reconnaissance de son travail sur la physiologie de la digestion, ce qui a permis de transformer et d'élargir le savoir sur les aspects essentiels du sujet ». Il fut le premier Russe à recevoir le prix Nobel et à exposer en russe ses travaux. Pavlov était apprécié du gouvernement soviétique et il eut la possibilité de continuer ses recherches jusqu'à un âge très avancé. Lui-même n'était pas favorable au marxisme, mais comme lauréat du prix Nobel on le regardait comme un capital politique de grande importance. Après sa première visite aux États-Unis en 1923 (la deuxième eut lieu en 1929), il dénonça publiquement le communisme, déclarant que le marxisme reposait sur des bases fausses. En 1924, quand les fils de prêtres furent expulsés de l'Académie médicale militaire (ancienne Académie médicale impériale) de Léningrad il démissionna de sa chaire de physiologie en déclarant, «Moi aussi, je suis fils de prêtre.» Il décèdera à St Pétersbourg en 1936. Pavlov, grâce à ses recherches novatrices sur le conditionnement, et plus spécifiquement sur le conditionnement classique, est considéré comme l'un des fondateurs de la psychologie soviétique moderne



### 1982 UNE VÉRITABLE GRÂCE

Grace Patricia Kelly née à Philadelphie, Pennsylvanie est issue d'une famille irlandaise et catholique. Son père, John B. Kelly, Sr., a construit la fortune familiale ; aussi grand sportif qu'entrepreneur, il a remporté deux médailles d'or olympiques en 1920 à Anvers ainsi qu'une en 1924 à Paris en aviron, sur le continent européen. Sa mère était d'origine prussienne. C'était une actrice américaine, devenue princesse de Monaco par son mariage avec Rainier III en 1956. Elle était la mère d'Albert II, actuel souverain de la principauté. Elle commence sa carrière en 1950 en apparaissant dans plusieurs séries télévisées, avant de rencontrer le succès avec *Mogambo*. *Le Crime était presque parfait* d'Alfred Hitchcock lance définitivement sa carrière et la dirigera à deux reprises. En 1956, à 27 ans, elle met fin à sa carrière d'actrice pour épouser le prince Rainier III de Monaco avec lequel elle a trois enfants : Caroline, Albert et Stéphanie. Durant son règne de princesse de Monaco, elle eut un engagement important pour des causes humanitaires. Elle fut présidente de la Croix-Rouge. Elle pose pour Coca-Cola et Colgate afin de payer ses cours d'art dramatique à New York. Grace Kelly devient mannequin de mode et apparaît dans son premier film, *14 heures*, en 1951, à 22 ans. L'année suivante, elle obtient le premier rôle dans *Le train sifflera trois fois*, un western avec Gary Cooper. Elle souhaite épouser le comte Oleg Cassini, le couturier de Jackie Kennedy, mais celui-ci étant plus âgé qu'elle et plusieurs fois divorcé, et les parents de Grace s'opposent à cette union. Elle renonce à sa carrière cinématographique. Supportrice de l'AS Monaco, la princesse imagine le maillot de l'ASM en 1960, et cette même année, l'équipe remporte le championnat, malgré les banderoles des supporters adverses proclamant : «Monaco a fini de régner» et «Pas de grâce pour Monaco». Sans doute victime d'un accident vasculaire cérébral, la princesse Grace perdit le contrôle de sa Rover 3500S V8. Elle décéda des suites des blessures.



### 1983 UNE FORTE PERFORMANCE VOCALE

Amy Jade Winehouse, née le 14 septembre 1983 dans une famille juive à Londres, est une chanteuse et auteur-compositrice-interprète britannique, connue pour sa voix old school associée à celles d'Ella Fitzgerald, Sarah Vaughan ou encore Dinah Washington. Sa musique est un mélange de styles dans la veine de son Motown comme le jazz, le blues ou encore la soul. Son premier album comporte de nombreuses chansons d'influences jazz et toutes les chansons originales sont coécrites par elle. Après un duo avec Prince à la fin d'un concert à Londres, celui-ci l'invite à collaborer avec lui sur de nouveaux textes. Amy Winehouse fit part de son intérêt à travailler avec Damian Marley, fils de Bob Marley, en Jamaïque. Amy Winehouse et ses relations avec les produits stupéfiants ont fait l'objet d'une grande attention des médias. Dans diverses interviews, elle admet avoir des problèmes avec la drogue, ainsi que des problèmes de dépression et de trouble alimentaire. En 2007, elle est hospitalisée au cours de cette période pour ce qui est rapporté comme une overdose d'héroïne, d'ecstasy, de cocaïne, de kétamine et d'alcool. Le père de la chanteuse a déclaré que ces problèmes ont été causés par son usage de la cigarette et du crack lui serait fatale. Elle décèdera le 23 juillet dernier dans son appartement londonien



MALADIE D'ALZHEIMER

# On peut la dépister 3 ans avant

Grâce à des tests de mémoire et à des examens d'imagerie très précis, il est désormais possible de diagnostiquer la maladie d'Alzheimer précocement. Un test sanguin pourrait aussi bientôt venir simplifier ce bilan.

## Dépister tôt pour traiter mieux

En associant des tests à des examens d'imagerie, on peut repérer la maladie d'Alzheimer (atteinte dégénérative du cerveau) beaucoup plus tôt.

«Grâce à ces examens, nous sommes sortis du flou», affirme le Pr Bruno Dubois, neurologue à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière (Paris). «Nous pouvons désormais diagnostiquer la maladie trois à quatre ans avant la survenue de symptômes importants, comme les troubles du comportement. Et cela avec une fiabilité proche de 100 %.»

## LES EXAMENS CLASSIQUES

### - Des tests de mémoire

Ils durent une heure et demie et reposent notamment sur des exercices permettant de révéler des troubles de la mémoire verbale. Le patient doit, par exemple, apprendre une liste de mots et se la rappeler vingt minutes après. Ces tests peuvent être réalisés par un neuropsychologue, un psychiatre, un gériatre...

### - L'IRM (examen d'imagerie)

Elle fait de plus en plus partie du bilan et évalue le volume de l'hippocampe. C'est dans cette région du cerveau impliquée dans la mémorisation que les lésions débutent. Une perte de volume de cette zone est un signe caractéristique de la maladie.



## LES EXAMENS POUR CAS PARTICULIERS

### La ponction lombaire

Elle sert à doser dans le liquide céphalo-rachidien (entourant le cerveau et la moelle épinière) des substances spécifiques de la maladie : les protéines tau et bêta-amyloïde.

### Le Pet scan (super-scanner)

En mesurant le fonctionnement cérébral, il peut montrer une baisse de l'activité cérébrale dans les régions touchées par les plaques amyloïdes, caractéristiques de la maladie. Comme la ponction lombaire, le Pet scan s'adresse à des cas particuliers : moins de 50 ans, diagnostic compliqué ou patient participant à des recherches sur

la maladie. Les Centres mémoire de ressources et de recherche reçoivent ces patients qui nécessitent une expertise approfondie.

### Un test sanguin à l'étude

La recherche s'active autour de la mise au point d'un test sanguin. Un premier a vu le jour en 2009. Utilisé pour le moment dans le cadre de la recherche, il sera peut-être un jour associé aux autres méthodes de diagnostic (IRM, ponction lombaire...). Un second a été mis au point, en 2010, par des chercheurs du Scripps Research Institute (Floride), mais n'est pas encore commercialisé. L'Institut de recherche du Centre universitaire de santé McGill à Montréal (Canada) évalue, par ailleurs, l'intérêt du dosage de la déhy-

droépiandrosterone (DHEA), dont la production diminue chez les patients. Enfin, l'examen de la rétine pourrait apporter des informations. Celle des malades présente, en effet, des caractéristiques particulières.

### Quoi de neuf côté traitement

À quoi sert de diagnostiquer plus tôt une maladie dont les traitements sont d'une efficacité modeste ? D'abord à assurer un meilleur suivi des patients et la formation des proches. Et puis, les chercheurs n'ont sans doute pas dit leur dernier mot. La preuve ? «Une nouvelle génération de médicaments qui agissent directement sur l'évolution de la maladie se profile», souligne le Pr Bruno Dubois. Autre piste à l'étude : un vaccin thérapeutique.

**In Top Santé**

## DOULEUR DANS LE BRAS

# Et si c'était un infarctus ?

Toutes les 10 mn, une personne meurt d'un accident cardiaque. Principales raisons : on ne reconnaît pas toujours les symptômes de l'infarctus et on ne connaît pas les gestes qui sauvent.

### Infarctus : les 3 gestes qui sauvent

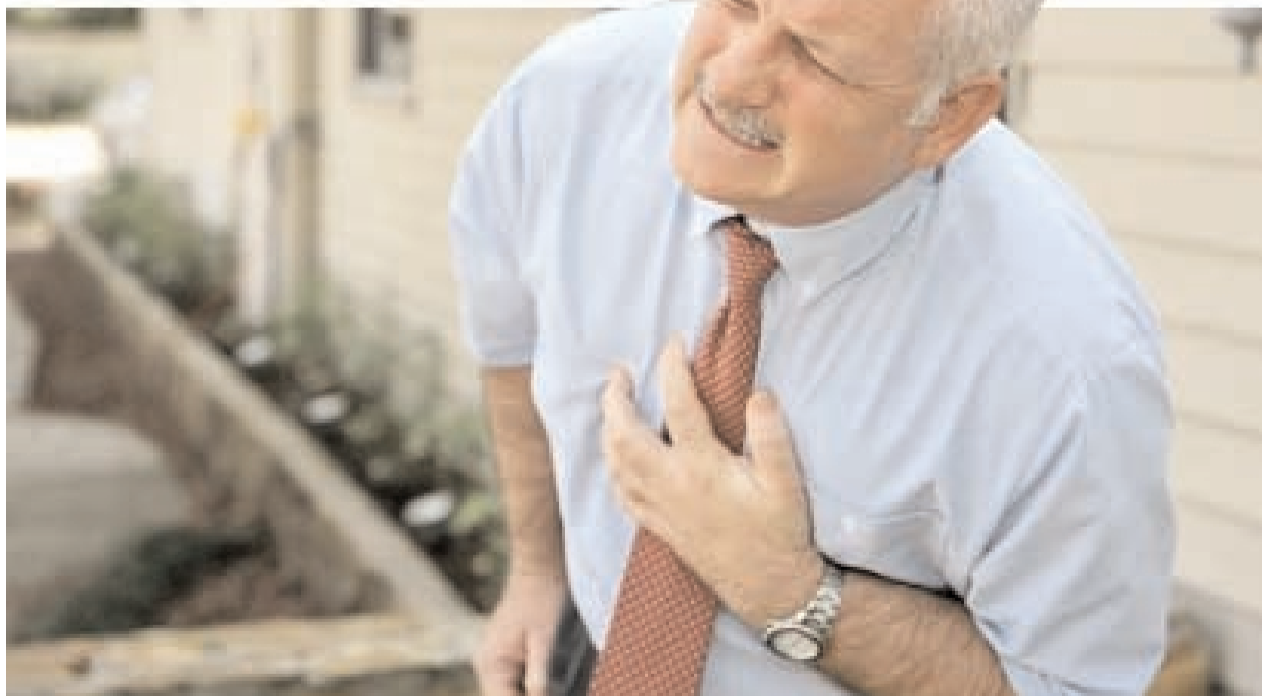
Chaque année, environ 50.000 personnes sont victimes d'un arrêt cardiaque. 50.000 d'entre elles en décèdent (soit 135 personnes par jour), ce qui représente 10 fois plus que le nombre de morts sur la route. Pourtant, 7 fois sur 10 ces arrêts cardiaques surviennent devant témoin, mais rares sont encore ceux qui savent pratiquer le massage cardiaque ou utiliser un défibrillateur. Or, sans une prise en charge immédiate, plus de 90% des arrêts cardiaques sont fatals.

## LES SIGNES QUI DOIVENT ALERTER LES FEMMES

### Les symptômes les plus connus sont :

- Une douleur très intense au niveau de la poitrine qui dure plus de 10 minutes. Vous aurez l'impression que votre poitrine est serrée ou écrasée, comme dans un étau. Cette sensation peut survenir de jour comme de nuit, au repos ou à l'effort. La douleur peut également se propager vers les mâchoires, les bras (surtout gauche) ou le creux de l'estomac.

Mais chez les femmes, les symptômes d'un infarctus du myocarde peuvent parfois être différents de ceux observés chez un homme :



Plus que les hommes, les femmes risquent de présenter des symptômes atypiques d'infarctus comme :

- Des douleurs dans le cou, les épaules, le haut du dos, et un inconfort abdominal,
- Des essoufflements,
- Des nausées et vomissements,
- Une transpiration élevée,
- Des vertiges et étourdissements,
- Ou encore, une fatigue inexpliquée

Si ces symptômes atypiques apparaissent plus souvent chez les femmes que chez les hommes, c'est peut-être parce qu'il est plus fréquent que ce soient les petits vaisseaux qui se bouchent chez les femmes, et non uniquement les grosses artères coronaires. Si vous ressentez ces symptômes de manière anormale, appelez ou faites appeler immédiatement les secours et ne prenez pas votre véhicule personnel pour vous rendre aux urgences.

## Cuisine

## Flan d'aubergines



**Ingrédients**  
2 kg d'aubergines  
20 cl d'huile d'olive  
3 gousses d'ail râpé  
4 œufs  
Beurre  
Thym  
Poivre noir  
Sel

**Préparation :**

Eplucher les aubergines, les couper en rondelles, saupoudrer de sel, les faire dégorger pendant une heure. Rincer et égoutter. Dans une poêle, faire chauffer l'huile, mettre les aubergines et l'ail. Réduire le feu et faire revenir en remuant toujours. Laisser cuire pendant 40 mn puis égoutter. Passer les aubergines à la moulinette (grille fine), ajouter le poivre noir, le sel et le thym effeuillé puis incorporer les œufs battus en omelette.

Dans un moule à gratin beurré, verser le mélange, faire cuire au bain-marie et à four chaud 210°C pendant 40 mn environ.

## Quiche sucrée aux pommes



**Ingrédients :**  
4 pommes  
1 citron non traité  
200 g de crème fluide  
4 œufs  
100 g de beurre + 10 g  
200 g de farine  
100 g de sucre en poudre  
2 sachets de sucre vanillé

**Préparation :**

Dans un saladier, mettre la farine, ajouter 100 g de beurre en petits morceaux, travailler du bout des doigts pour obtenir un mélange sablonneux. Saupoudrer de sucre vanillé, faire un puits au centre et ajouter un œuf. Mélanger et façonner une boule de pâte. Laisser reposer 30 min. Rincer les pommes, les couper en deux, éliminer le cœur et les pépins puis les découper en tranches épaisses. Préchauffer le four th. 7 (210 °). Beurrer un moule à tarte et le garnir de pâte. Déposer les tranches de pommes en étoile et enfourner 10 min.

Rincer et râper le zeste de citron. Battre les œufs restants avec le sucre en poudre, ajouter la crème et le zeste de citron. Verser la préparation sur les pommes et poursuivre la cuisson 25 min.

## MAL DE DOS

## Quel matelas choisir pour éviter de souffrir ?

*Souffrez-vous d'un mal de dos chronique depuis pas mal de temps ? Quelles pourraient être les causes possibles à cet état physique douloureux ?*

*En effet, si vous pouvez identifier le ou les facteurs responsables, il vous sera aisé de pallier à ce problème sans utiliser de médicaments ! Sachez qu'un grand nombre de personnes souffrent d'un mal de dos ou des reins à cause d'une mauvaise literie. Que devez-vous savoir sur les matelas ?*

**Qu'est-ce qu'un bon matelas ?**

Avez-vous déjà entendu des personnes dire: "tu souffres du dos? Alors, dors sur le sol, c'est bon pour ta colonne vertébrale !" Est-ce vrai ? Absolument pas !

De récentes études ont démontré que c'est une erreur de dormir sur un matelas trop ferme. Par exemple, une étude scientifique menée en Espagne a révélé que 50% des gens qui souffraient d'un mal de dos chronique et qui avaient la coutume de dormir sur un matelas dur ont vu leur état s'améliorer après avoir dormi 3 mois sur un matelas plus souple.

**Que devez-vous faire ?**

Vérifiez votre matelas et assurez-vous que vous avez un matelas semi-ferme et pas totalement ferme. L'avantage d'un matelas semi-ferme est qu'il permet d'équilibrer les différentes forces

exercées par votre corps.

D'autre part, un matelas semi-ferme peut correctement soutenir la colonne sans pour autant la bloquer entre votre propre poids et sa surface. Le problème avec un matelas trop mou ou trop souple est que votre colonne vertébrale manque de support pour garder une position confortable et linéaire.

**La meilleure position pour bien dormir :**

Evitez de dormir sur le ventre ! Cette position exerce trop de pressions sur un certain nombre de disques de votre colonne. Dormez sur votre dos (cela permet de conserver l'alignement naturel de votre colonne) ou sur le côté dans la position 'fœtus'.

**Conclusion :**

Il est vrai que chacun a ses propres habitudes pour dormir et



il est bien difficile de changer quelque chose que nous faisons inconsciemment. Cependant, une chose est certaine : un matelas ni

trop ferme ni trop souple peut contribuer dans une grande mesure à ce que vous souffriez moins du problème de dos.

## BOUILLOIRE, MACHINE À LINGE, USTENSILES...

## Détartrer les appareils électroménagers

Il arrive souvent que les appareils ménagers de la maison soient envahis de tartre. Des solutions simples existent pour les détartrer, voici quelques-unes dans cet article.

**La solution écologique :**

La solution la plus simple et la plus écologique pour ôter les dépôts de tartre dans les appareils ménagers est d'utiliser du vinaigre blanc d'alcool. Ce produit est en plus très efficace pour un investissement minimum.

**Pour la bouilloire :**

Pour enlever le tartre d'une bouilloire par exemple, il vous suffit de mettre un verre de vinaigre blanc dans l'appareil et de laisser agir pendant au moins deux heures.

**Pour la base des robinets :**

Enroulez un papier absorbant imbibé de



vinaigre sur le tuyau et laissez agir pendant quelques heures.

**Lave-linge, lave-vaisselle :**

En ce qui concerne le lave-linge et le lave-vaisselle, utilisez de temps en temps des pastilles spécial antitartre lors de l'utilisation.

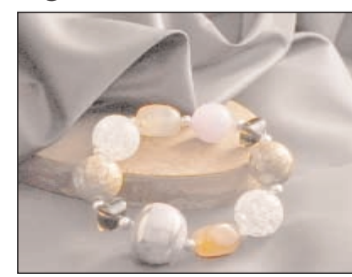
## Trucs et astuces

**Eviter les bactéries sur l'ouvre-boîtes**

Il est indispensable de nettoyer cet ustensile car il laisse plein de bactéries à l'intérieur. Prenez donc une brosse à dent, trempez-la dans un détergent et lavez-le après chaque utilisation.

**Stopper une brûlure de cigarette sur un siège de voiture :**

Mettez un thermocollant en tissu, passez le dessous. Prenez le fer à repasser et un linge, passez-le par dessus et le trou est fermé.

**Eviter aux bijoux en argent de noircir**

Réduisez un bâton de craie de tableau en poudre. Placez cette poudre dans une gaze et mettez-la dans un coin du coffret à bijoux ; ainsi, ces derniers ne noirciront plus.

**Glisser des rideaux facilement :**

Pour faciliter cette opération, passez du savon de Marseille sec sur les tringles. Recommencez ce travail après chaque lavage ou quand ils commencent à résister.

## PROGRAMME TÉLÉ



07h00 : Journal télévisé  
07h15 : Sabah El Khaïr (Télématin)  
10h00 : Djinan Wa Kinan  
10h30 : El-Moussaidoun El-Djawaloun  
11h00 : Raas Ralidh  
12h30 : Mounaâfat Gharbiya  
13h00 : Journal télévisé ( 2eme Edition)  
13h40 : Demoue el ward feuilleton  
15h00 : Indiana Jones film d'aventure  
16h50 : kaas fadha  
17h15 : El-Layali Baidha  
18h00 : Journal télévisé ( édition Amazigh)  
18h20 : Moutâat El-Maida  
18h30 : Aâla Abouabe el madina  
19h00 : El- HOUT feuilleton arabe  
20h00 : Journal télévisé  
20h45 : L'émir Abd el-Kader  
21h15 : Résumer sport  
22h15 : Urgence  
00h00 : Journal télévisé



06:20 Zoé Kézako : Bon voyage  
06:30 Zoé Kézako  
06:45 Tfou  
11:05 Secret Story  
11:55 Petits plats en équilibre  
12:00 Les 12 Coups de Midi !  
12:50 L'affiche du jour  
13:00 Journal  
13:40 Petits plats en équilibre  
13:50 Météo  
13:55 Julie Lescaut  
15:35 Camping Paradis  
17:25 Quatre mariages pour une lune de miel  
18:15 Secret Story  
19:05 Money Drop  
19:55 Météo  
20:00 Journal  
20:35 C'est ma Terre  
20:40 Météo

20:45 Mentalist : Pur sang  
21:30 Mentalist : Propriété très privée  
22:20 Mentalist : Sous haute protection  
23:15 Dexter : Mensonge et conséquence  
00:10 Dexter : Pierres qui roulent  
01:05 Tueur d'état : Ni coeur  
02:00 Tueur d'état : ... ni âme  
02:40 L'affiche du jour  
02:45 50 mn Inside  
03:45 Histoires naturelles : Les gardiens du grand paradis  
04:10 Sur les routes d'Ushuaïa : Les mystères de Nubie  
04:40 Musique  
05:00 Sur les routes d'Ushuaïa



06:20 Dans quelle éta-gère  
06:25 Point route  
06:30 Télématin  
09:05 Dans quelle éta-gère  
09:10 Des jours et des vies  
09:35 Amour, gloire et beauté  
09:55 C'est au programme  
10:50 Météo  
11:30 Les Z'Amours  
11:55 Motus  
12:00 Tout le monde veut prendre sa place  
12:55 Météo  
13:00 Journal  
13:50 Météo  
13:55 Consomag  
14:00 Toute une histoire  
15:10 Comment ça va bien !  
17:05 Côté match  
17:10 Seriez-vous un bon expert ?  
17:50 CD'aujourd'hui  
17:55 On n'demande qu'à en rire  
18:55 N'oubliez pas les paroles  
19:45 Et si on changeait le monde  
19:50 Météo  
19:55 La minute du chat  
20:00 Journal  
20:30 Tirage du Loto  
20:33 Météo  
20:35 Une vie française  
22:05 Plein 2 ciné  
22:10 Paris en plus grand  
22:12 Avant-premières  
00:00 Dans quelle éta-gère  
00:02 Journal de la nuit

00:15 Météo  
00:17 CD'aujourd'hui  
00:20 Des mots de minuit  
01:50 Toute une histoire  
02:50 Le Jour du Seigneur  
03:05 Sagesses bouddhistes  
03:20 24 heures d'info  
03:30 Météo  
03:31 Voyage au bout du monde  
04:25 Le Mékong, source de vie et d'espoir  
05:05 Couleurs outremers  
05:30 24 heures d'info



06:00 Euronews  
06:50 Coupe du monde  
09:20 Coupe du monde  
11:25 Consomag  
11:30 Midi en France  
11:50 Le 12/13  
11:51 Météo nationale  
11:59 Météo régionale  
12:00 Edition régionale  
12:20 Journal régional  
12:25 Journal national  
12:55 Météo  
13:00 13h avec vous  
13:35 Edition de l'outre-mer  
13:40 Keno  
13:45 En course sur France 3  
14:05 Inspecteur Derrick : L'erreur  
15:05 En quête de preuves  
15:55 En quête de preuves  
16:45 Culturebox  
16:50 Slam  
17:20 Un livre un jour  
17:30 Des chiffres et des lettres  
18:10 Questions pour un champion  
18:50 19/20  
18:57 Météo régionale  
18:58 Titres régionaux et nationaux  
19:00 Journal régional  
19:17 Météo régionale  
19:18 Edition locale  
19:25 Météo locale  
19:30 Journal national  
19:58 Météo  
20:00 Tout le sport  
20:10 Plus belle la vie  
20:35 Des racines et des ailes : Au fil de la Seine  
22:25 Météo  
22:30 Soir 3  
22:55 Maison en travaux, du rêve... au cauchemar  
00:20 Doc 24  
01:15 Tout le sport  
01:20 Couleurs outremers

01:45 Espace francophone  
02:15 Soir 3  
02:40 Plus belle la vie  
03:05 Un livre un jour  
03:10 Coup de chaleur sur le vin



06:00 M6 Music  
06:30 Météo  
06:35 M6 Kid  
07:50 Disney Kid Club  
09:00 Météo  
09:05 M6 boutique  
10:00 Météo  
10:05 Makaha Surf  
10:45 La petite maison dans la prairie : Il m'aime oui ou non ?  
11:40 La petite maison dans la prairie : Laura Ingalls Wilder  
12:40 Météo  
12:45 Le 12 45  
13:00 Scènes de ménages  
13:40 Météo  
13:45 Drop Dead Diva  
14:30 Drop Dead Diva  
15:30 Drop Dead Diva  
16:15 Drop Dead Diva  
17:35 Un dîner presque parfait  
18:40 100 % mag  
19:40 Météo  
19:45 Le 19 45  
20:05 Scènes de ménages  
20:45 Recherche appartement  
22:00 Recherche appartement  
22:50 Recherche appartement  
23:35 Recherche appartement  
00:20 Vanished : Disparue  
01:20 Vanished : Faux-semblants  
02:05 Météo  
02:10 100 % poker  
03:10 M6 Music  
04:10 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal  
19:30 Globalmag  
19:55 Les aventures culinaires de Sarah Wiener en Autriche  
20:40 Brown Babies  
21:35 Hitler et ses rançonneurs  
22:25 Le dessous des cartes  
22:40 REC  
00:00 Poussières d'Amérique  
01:35 Les dessous des accords  
02:30 Le dernier voyage du juge Feng  
04:15 Serpents à sonnette  
04:40 Des nuages au bout



06:00 Gym direct  
07:30 Téléachat  
09:00 Mon bien-être  
09:55 En attendant Morandini !  
10:15 Morandini !  
11:30 À vos recettes  
12:05 Papa Schultz  
12:30 Papa Schultz  
12:55 Papa Schultz  
13:35 Péril de glace  
15:10 Global Effect  
17:10 Drôles de vidéos  
17:30 Les perles du Net  
18:00 Very Bad Blagues  
18:15 En attendant Morandini !  
18:45 Morandini !  
20:00 Les perles du Net  
20:35 Euro 2013 : Israël/France  
22:40 Merci les Bleues !  
23:30 Langue de bois s'abstenir  
23:55 Les enfants d'Abraham  
00:40 Morandini !



06:40 Téléachat  
09:29 Disney Break  
09:30 Lemonade Mouth  
09:40 Drop In  
10:55 Les anges gardiens  
12:00 Cougar Town :  
12:30 Mariés, deux enfants  
13:00 Mariés, deux enfants  
13:25 Les Cordier, juge et flic  
15:10 Les anges de la télé  
17:10 Cougar Town : Ma possibilité  
17:35 Les anges gardiens  
18:10 Les anges de la télé  
18:30 12 Infos  
18:45 Stargate Atlantis : Les Sekkaris  
19:30 Stargate Atlantis : Rendez-vous glacial  
20:35 Les Cordier, juge et flic : Dette mortelle  
22:25 Les Cordier, juge et flic : Trahie par les siens  
00:20 Les anges gardiens  
00:55 Drop In  
01:15 European Poker Tour

## LA SELECTION DU JOUR



20h30

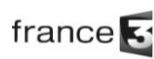
## Mentalist : Propriété très privée

Réalisateur: Eric Laneuville. Avec: Simon Baker (Patrick Jane), Robin Tunney (Teresa Lisbon), Tim Kang (Kimball Cho), Owain Yeoman (Wayne Rigsby), Amanda Righetti (Grace Van Pelt).



Ethel Sebring, la mère d'un juge fédéral, vient de décéder et de nombreuses personnalités sont venues lui rendre hommage. Mais l'une de ses petites-filles, Abby, ne se montre pas à la veillée funèbre. Sa soeur part donc la chercher dans la maison d'amis et découvre le petit ami de celle-ci étalé

sur le sol, lardé de plusieurs coups de couteau. Le CBI vient donc enquêter, épaulé par un imposant service d'ordre.



19h35

## Des racines et des ailes : Au fil de la Seine

Présentateur : Louis Laforge.

Pour son numéro de rentrée, et à la veille des Journées du Patrimoine,



«Des Racines et des Ailes» nous propose une émission spéciale «au fil de la Seine». En effet, après avoir consacré des numéros au Rhône et à la Garonne, le magazine présenté par Louis Laforge installe ses caméras sur un bateau navigant sur la Seine : il nous entraîne à la découverte de ce fleuve long de près de 800 kilomètres, de sa source en Côte d'Or jusqu'à son embouchure à Honfleur, en passant bien sûr par Paris, dont les rives sont classées au patrimoine mondial de l'Unesco



19h45

## Recherche appartement ou maison

À Bandol, Stéphane Plaza va tout faire pour aider Muriel et Dany, deux quinquagénaires, à quitter la région parisienne pour démarrer leur nouvelle vie au soleil. - A Sète, Marie-



Pierre Carrelli va tenter de trouver une maison isolée, pour le budget de 250 000 euros de Carole, José et leurs deux enfants - A Lyon, Quentin, Yolène Thomas, Charline et David, cinq étudiants ont décidé de tenter

l'aventure de la colocation, sans dépasser leur budget de 1 500 euros par mois. Sandra Viricel parviendra-elle à les réunir tous les cinq sous le même toit ?



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication  
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28  
Bureau de Constantine :  
100, rue Larbi Ben M'hidi -  
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba  
24 rue Med-Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzou  
Cité Mohamed-Boudiaf  
BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 0210007113000214 clé 16  
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.



# Notre cerveau est-il politisé ?

*Colin Firth s'intéresse au cerveau des politiques. Notre cerveau, réceptacle de notre opinion politique ? Il semblerait que la structure cérébrale des personnes qui se disent libérales (au sens anglo-saxon) ou conservatrices diffère selon l'opinion politique affichée, selon un billet de la chercheuse Andrea Kuszewski sur le blog Intersection de Discover Magazine.*

Elle y fait référence à deux études de 2007 ("Neurocognitive correlates of liberalism and conservatism") et 2011 (Political orientations are correlated with brain structure in young adults). Kuszewski rapporte que les chercheurs sont parvenus à la découverte suivantes : les personnes se disant conservatrices ont un plus

petit cortex cingulaire antérieur et des amygdales plus développées qui servent à contrôler les émotions dont les informations sont transmises entre les lobes du cerveau. Or, le cingulaire permet de moduler sa réponse, peser le pour et le contre des conflits devant lesquels se situe le sujet ; un petit cingulaire aurait pour conséquence que les personnes de droite aient davantage recours à des solutions traditionnelles, agissant par réflexe dans certains cas.

Ceci est, par ailleurs, lié à de plus larges amygdales les rendant plus sensibles aux sentiments de peur, crainte et dégoût. A contrario, les libéraux ont tendance à avoir un cortex cingulaire antérieur plus actif, leur permettant d'apporter des solutions alternatives aux problèmes auxquels ils pourraient être confrontés.

Andrea Kuszewski alerte néanmoins sur la méthodologie de ces recherches neuroscientifiques appliquées aux comportements politiques. Selon elle, il ne faut pas les généraliser à l'ensemble de la population mais les considérer comme une vue d'ensemble nous permettant de réfléchir à de nouveaux outils de commu-

nication entre les organisations aux sensibilités politiques différentes. Elle met également l'accent sur un groupe de personnes qui rassemblerait les deux caractéristiques principales affiliées aux libéraux et conservateurs.

Par ailleurs, Kuszewski souligne l'impact de l'héritage politique dans notre décision de rejoindre tel ou tel parti, en dépit des caractéristiques neuroscientifiques précédemment décrites. Un impact social qu'elle réaffirme dans sa réponse aux commentaires laissés à la fin de son article: «On peut être prédisposé à un mode de pensée, mais si nous ne parlons uniquement à ceux qui nous ressemblent ou refusons de comprendre comment les autres perçoivent les choses, on peut même être encore plus polarisé.»

L'orientation politique reste complexe à analyser et la science n'est pas encore en mesure de déterminer si c'est la structure du cerveau qui influence l'orientation politique ou l'inverse, au même titre que l'évolution de notre structure cérébrale et des opinions politiques qui changent avec le temps.

## SIDA

### Des chats qui brillent dans le noir pour faire avancer la recherche

Les chats font partie des animaux «sensibles» au VIH... L'expérience avait déjà été menée sur des porcs, des lapins, des souris et sur la drosophile melanogaster (dite mouche de vinaigre). Un scientifique américain, Eric Poeschl, de la Mayo clinic de Rochester (Minnesota), a cette fois produit trois chats domestiques génétiquement modifiés fluorescents. Selon ses résultats, publiés dans le journal Nature Methods, ces animaux pourraient faire avancer la recherche sur le sida.

### La protéine fluorescente peut servir de marqueur

Comment rend-on un animal fluorescent ? La protéine verte fluorescente (GFP) a été découverte en 1962 par le chimiste Osamu Shimomura alors qu'il cherchait à isoler les pigments bioluminescents de la méduse Aequorea victoria. Cette protéine renvoie une lumière légèrement verdâtre dès qu'on l'expose à la lumière du soleil, jaune sous une ampoule électrique et vert fluo sous une lampe à UV. Le gène de cette protéine peut être fusionné avec d'autres gènes et réintroduit dans des cellules ou dans un embryon, qui va alors la synthétiser. «En connectant la protéine GFP -facilement traçable de par sa fluorescence verte- à une de ces protéines cellulaires, les chercheurs peuvent à présent suivre son comportement, ses mouvements et ses interactions avec le milieu de la cellule», détaille un article du site culture-science-chimie.

### Une méthode qui permettrait de faire évoluer la recherche

Les scientifiques espèrent utiliser ces chats génétiquement modifiés pour étudier le VIH, rapporte le Guardian. «Les chats sont sensibles au virus d'immunodéficience (FIV), proche du VIH, à l'origine du sida», ont déclaré les professeurs Helen Sang et Bruce Whitelaw, de la Roslin Institute de l'Université d'Edimbourg, là où a été cloné le premier mouton, Dolly, en 1996. Le docteur Robin Lovelace-Badge, qui est à la tête du département de développement génétique pour la recherche médicale du Medical Research Council's National Institute, précise : «Les chats sont l'une des rares espèces à être sensibles à un tel virus, et donc à être sujets à une pandémie, avec des symptômes aussi dévastateurs pour les chats que pour les humains.»

## SOMALIE

### Même dans le noir, les poissons gardent le rythme

Une horloge biologique qui fonctionne même après des millions d'années sans voir la lumière du jour ? Improbable. Pourtant, selon une étude publiée dans PLoS Biology, celle d'un poisson vivant dans des grottes souterraines en Somalie depuis près de 2,5 millions d'années fait toujours tic-tac. Au fond de sa grotte, le Phreatichthys andruzzii n'avait plus franchement besoin de ses yeux, ni de sa jolie robe colorée. En évoluant, il s'est donc débarrassé du superflu. Il ressemble aujourd'hui à une espèce de têtard translucide et dépourvu d'orbites, donc aveugle.

Certes, le poisson somalien réussit à conserver un rythme jour/nuit, toutefois il subit un léger décalage horaire par rapport au cycle circadien classique. En effet, pour lui, une journée dure 47 heures au lieu des traditionnelles 24 heures. C'est ce cycle qui permet à l'être humain et à la plupart des animaux de réguler leurs journées, grâce à l'alternance jour/nuit. Mais si le poisson sous-terrain est privé de lumière, se demande BBC News, comment son horloge interne fait-elle pour s'y retrouver ? Pour comprendre, il faut prendre l'exemple du poisson zèbre, une espèce qui suit le rythme circadien normal. Sur son corps, des récepteurs photosensibles (sensibles à la lumière) permettent de «faire tourner les aiguilles» de son horloge biologique. Mais chez le poisson somalien, rien de tout cela. Même une exposition régulière à la lumière ne modifie pas son activité.

En revanche, il suffit de lui donner à manger à heure fixe pour observer que son horloge biologique y est sensible et finit par se caler sur l'heure des repas ; preuve en est, le poisson pointe alors la nageoire de manière régulière. Si le Phreatichthys andruzzii conserve pour l'instant une certaine notion du temps qui passe, il ne s'agit peut-être que d'une étape de son évolution. «Si nous les observons dans quelques millions d'années, peut-être qu'ils n'auront plus la moindre trace de rythme circadien», explique Nick Foulkes, chercheur à l'Institute of Technology de Karlsruhe.

## L'encyclopédie

## DES INVENTIONS

### CAMESCOPE

Inventeur : **Sony**  
Date : **1982**  
Lieu : **Japon**

*L'histoire du premier caméscope aurait débuté lorsque Sony a présenté le Betamovie au Japan Electronic Show de Tokyo en octobre 1982. Pour ce qui est du premier caméscope pour le grand public, il a été mis en marché en 1983. Dorénavant, les gens peuvent filmer les fêtes de famille pour avoir de beaux souvenirs, n'est-ce pas génial ? Les cassettes "Beta", est-ce que ça vous rappelle des souvenirs ? En 1984, le groupe JVC sort le format VHS, mais ce n'est qu'en 1985, quand la mise en marché prend vraiment de l'ampleur, que la cassette "Beta" perd de la vigueur au profit du "VHS".*



## Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	04h41
Dohr	12h48
Asr	16h27
Maghreb	19h22
Icha	20h45

# MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1371 | Mercredi 14 septembre 2011

**MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42  
0550.18.37.57

POUR LE RESPECT DES DROITS HUMAINS  
AU SAHARA OCCIDENTAL

## Le cri de détresse des détenus sahraouis de la prison de Salé



tions marocaines et internationales des droits de l'homme d'intervenir auprès des autorités concernées pour accorder aux détenus l'accès aux soins médicaux qui est un droit fondamental".

Ils dénoncent, par ailleurs, le fait que "durant les cinq dernières semaines, on a convoqué cinq détenus et à chaque fois le préavis des avocats de défense n'était pas respecté, ce qui prouve qu'il y a une intention préméditée de prolonger la détention préventive et d'utiliser cette détention arbitraire comme une revanche politique".

Proclamant "leur innocence des accusations portées contre eux et refusant les preuves fabriquées", les prisonniers se sont interrogés sur la justification de leurs poursuites devant le tribunal militaire avant de déclarer que "les conditions fondamentales pour un procès équitable ne sont pas réunies" à commencer par "la contradiction entre le code appliqué et les présomptions d'innocence" ainsi que de "la règle de respect des délais". Les prisonniers sahraouis demandent ainsi leur "libération inconditionnelle" ou leur "droit à un procès équitable respectant toutes les conditions ainsi que la présence d'observateurs internationaux indépendants". Ils condamnent "fermement toutes les formes d'oppression" à l'encontre de leurs nos familles et saluent "tous les actes de solidarité pour réclamer notre libération et ceux de tous les prisonniers politiques sahraouis" avant de réaffirmer "le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination par un référendum libre et sans contrainte sous les auspices de l'ONU et l'Union africaine".

Les prisonniers politiques sahraouis, incarcérés à la prison locale Salé 2 (près de Rabat), depuis le démantèlement des forces marocaines camp de Gdeim Izik, le 8 novembre 2010, ont lancé un appel en vue de faire pression sur le gouvernement marocain pour respecter les droits humains au Sahara Occidental.

«Nous appelons toutes les organisations internationales de droits humains, les Parlements nationaux, régionaux et les gouvernements et personnalités, artistes, écrivains, intellectuels, médecins, journalistes et toutes personnes de conscience à faire pression sur le gouvernement marocain pour respecter les droits humains au Sahara Occidental», souligne le groupe de prisonniers sahraouis dénommé "groupe Gdeim Izik" dans un communiqué dont une copie a été transmise, lundi, à l'APS.

Dans son dernier rapport qui relate les dix mois d'emprisonnement à la prison de Salé, le groupe affirme que les détenus sahraouis ont subi "des tortures physiques et psychologiques, des souffrances, dont les traces marquent à jamais le corps et l'esprit de chaque détenu et qui témoignent de l'injustice et de la brutalité de la machine d'oppression du Makhzen marocain à l'égard des Sahraouis".

Après avoir décrit "la situation sanitaire désastreuse pour la plupart des détenus" qui témoigne de l'ampleur de leurs souffrances, en "violation flagrante" du droit de tout détenu à accéder aux soins, les prisonniers demandent à "toutes les organisa-

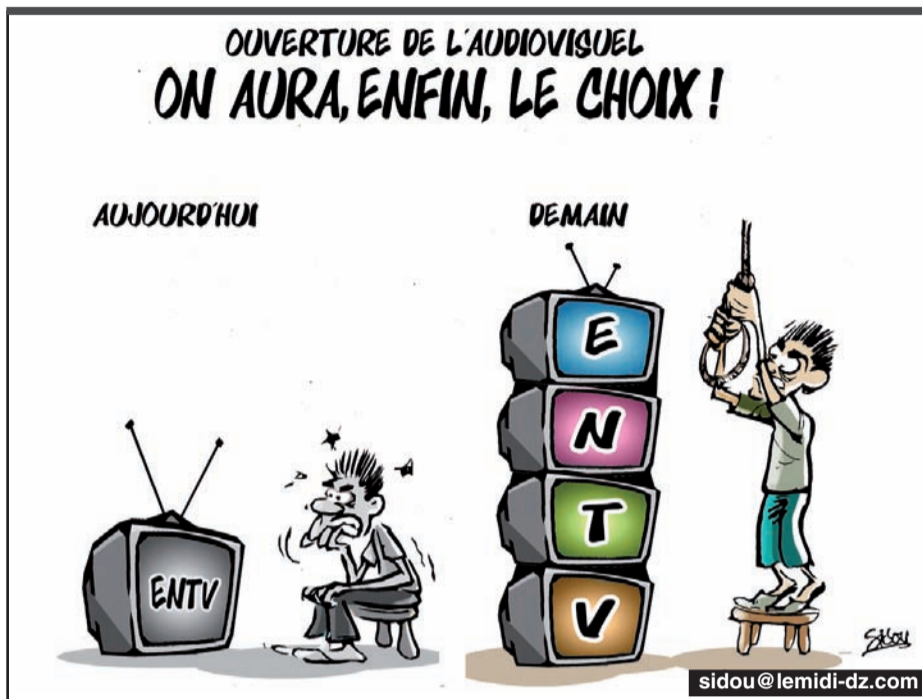
tions internationales des droits de l'homme d'intervenir auprès des autorités concernées pour accorder aux détenus l'accès aux soins médicaux qui est un droit fondamental".

Lors du démantèlement du camp sahraoui de Gdeim Izik, les forces marocaines avaient arrêté à El Ayoun, une vingtaine de militants sahraouis.

Ils sont, notamment, accusés d'"atteinte à la sécurité intérieure et extérieure de l'Etat, de formation d'une bande criminelle et d'atteinte aux fonctionnaires publics dans le cadre de l'exercice de leur fonction", crimes passibles de la réclusion à perpétuité, a-t-on souligné.

R.N

## Très Libre



## GRANDE-BRETAGNE

### L'affaire des écoutes téléphoniques relancée

L'affaire des écoutes téléphoniques a été relancée en Grande-Bretagne avec le rappel prochain du fils Murdoch par les Parlementaires. Les députés ont décidé de rappeler l'un des principaux acteurs dans l'affaire du piratage téléphonique qui a ébranlé le Royaume-Uni en juillet dernier, pour "éclairer davantage l'opinion publique". James Murdoch devra répondre une deuxième fois, aux questions de la Commission culture et media sur cette pratique qui a conduit à la fermeture du quotidien *News Of the World* (NoTW).

La convocation du fils du magnat de la presse britannique intervient suite à des témoignages selon lesquels James Murdoch était au courant des écoutes téléphoniques pratiquées au journal. Deux anciens responsables du NoTW, ont affirmé, hier, que James Murdoch a été informé que plus d'un journaliste de l'hebdomadaire se livrait aux pratiques d'écoute.

Jusqu'à avril dernier, la News International, la compagnie détentrice du NoTW, affirmait que les pratiques de piratage étaient limitées au journaliste Clive Goodman, emprisonné en 2007 pour interception illégale de messages vocaux, et au détective privé, Glenn Muclair, qui l'assistait. L'affaire des écoutes téléphoniques, dont les victimes comptaient des personnalités très haut placées, avait menacé de faire écrouler l'ensemble de l'empire médiatique, News Corporation. Des responsables de la firme, au Royaume-Uni comme aux Etats-Unis, ont été contraints de démissionner de leurs postes sous l'effet des accusations. Des hauts responsables ont, également, démissionné, comme le chef du Scotland Yard, Paul Stephenson, et le responsable de la lutte antiterroriste John Yates, pour leurs liens présumés avec le journal incriminé.

## FÊTE DE L'HUMANITÉ À PARIS

### La chanteuse algérienne Souad Massi sur la scène

La chanteuse algérienne Souad Massi montera, samedi prochain, sur la scène de la fête de l'Humanité à Paris pour un concert placé sous le signe de la tolérance. L'artiste à la voix chaude et aux airs acoustiques se produira, au parc départemental Georges-Valbon à la Courneuve, aux côtés de grands noms de la musique mondiale dont l'égérie de la protest-song Joan Baez, Nolwenn Leroy, Bernard Lavilliers, la compagnie Pietragalla et Christophe Alévêque. Invitée à définir son style, Massi, installée depuis quelques années en France, a confié adorer le folk, le rock, la pop et, en même temps, les musiques africaines et celles traditionnelles. Ce mélange est, d'ailleurs, mis en évidence dans son dernier album *Ô Houria*, coréalisé par Francis Cabrel et celui qu'on présente

comme son compagnon de route, le guitariste Michel François. Dans cet album, sorti fin 2010, elle met à nu, dans un genre musical à mi-chemin entre world music, folk-rock et country-blues, ses sentiments, l'amour, la réalité sociale de son pays, l'Algérie, ou le rêve d'un monde sans guerre. En plus du volet musical, la fête de l'Humanité, fait marquant de la rentrée sociale en France, prévoit, sur trois jours (16, 17 et 18 septembre 2011), des débats culturels et politiques ainsi qu'une université populaire. Dans une présentation de l'événement, le directeur du journal *l'Humanité*, Patrick Le Hyaric, affirme que la fête "accueillera toutes celles et tous ceux qui se reconnaissent dans la diversité de la gauche sociale et politique, dans l'écologie politique".

## CONTREBANDE À TLEMCCEN

### 700 litres de carburant et des pièces détachées usagées saisies

Les services des Douanes à Tlemcen ont saisi, vendredi et dimanche derniers, dans deux opérations distinctes, 700 litres de gasoil et des pièces détachées usagées, indique, hier, un communiqué de la Direction générale des Douanes (DGD). La première opération a permis de saisir une quantité de 700 litres de gasoil, destinée à l'exportation frauduleuse, dont la valeur et des pénalités encourues dépassent 7,4 millions de DA, précise-t-on de même source. La deuxième opération concerne un lot de pièces détachées usagées dont la valeur et les pénalités encourues représentent près de 20 millions de DA.